

SECRETARY-GENERAL'S PEACEBUILDING FUND  
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET



United Nations  
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET PBF

<b>Pays : Mauritanie</b>	
<b>TITRE DU PROJET : Renforcement des capacités locales pour la prévention des conflits dans la Moughataa de Bassikounou</b>	
<b>NUMERO Projet / MPTF Gateway :</b>	
<b>Modalité de financement PBF :</b> <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	<b>Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire ("Trust fund"):</b> <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire pays <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire régional <b>Nom du fonds fiduciaire :</b>
<b>Liste de toutes les agences récipiendaires des fonds PBF (en commençant par l'agence chef de file), avec le type d'organisation (ONU, ONG etc.) : PNUD (ONU) ; UNICEF (ONU) ; FAO (ONU) ; HCDH (ONU)</b> <b>Liste d'autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) : Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, Ministère de l'Economie et des Finances.</b>	
<b>Date estimative de début du projet<sup>1</sup>: 1<sup>er</sup> octobre 2018</b> <b>Durée du projet en mois :<sup>2</sup>18 mois</b> <b>Zones géographiques de mise en œuvre du projet : Wilaya du Hodh El Chargui, Moughataa de Bassikounou</b>	
<b>Est-ce que le projet fait part d'une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF :</b> <input type="checkbox"/> Initiative de promotion du genre <input checked="" type="checkbox"/> Initiative de promotion de la jeunesse <input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix) <input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional	
<b>Budget total du projet PBF* (par agence récipiendaire) :</b> <b>PNUD : \$ 779.500 (y inclus la coordination du projet)</b> <b>UNICEF: \$ 943.500</b> <b>FAO: \$ 943.500</b> <b>HCDH: \$ 333.500</b> <b>Total PBF: \$ 3.000.000</b>	
<i>*Le budget total approuvé et le transfert de la deuxième tranche, ou toute tranche subséquente sont conditionnelles, et sujettes à l'approbation de PBSO, et à la disponibilité des fonds dans le compte de PBF</i>	
<b>Toute autre source de financement existant pour le projet (montant et source) :</b> <b>Budget total du projet : \$ 3.000.000</b>	

<sup>1</sup> Note: actual commencement date will be the date of first funds transfer.

<sup>2</sup> Maximum project duration for IRF projects is 18 months, for PRF projects – 36 months.

<b>PBF 1ère tranche :</b>	<b>PBF 2ème tranche*:</b>	<b>PBF 3ème tranche*:</b>	<b>__ tranche</b>
PNUD: \$ 233.748 UNICEF: \$ 280.050 FAO: \$ 283.050 HCDH: \$ 100.050	PNUD: \$ 272.876 UNICEF: \$ 331.725 FAO: \$ 330.225 HCDH: \$ 116.725	PNUD: \$ 272.876 UNICEF: \$ 331.725 FAO: \$ 330.225 HCDH: \$ 116.725	
<p><b>Deux-trois phrases avec une brève description du projet et une explication succincte de la façon dont le projet est rapide, catalytique et tolérant au risque / innovant :</b></p> <p>Dans le contexte d'augmentation des pressions externes sur la Moughataa (augmentation de la population et du bétail, situation régionale, ainsi que les chocs climatiques), ce projet vise les causes des tensions pour ainsi réduire le risque de conflit. L'équipe pays du SNU envisage le présent projet en tant qu'un financement catalytique pour une approche répondant au nexus humanitaire-développement-paix dans la <i>Moughataa</i> de Bassikounou. Le projet présente des risques assez élevées toutefois l'expérience du système Onusien dans la programmation sur place, ainsi que sa présence physique et le fait que la <i>Moughataa</i> de Bassikounou soit une zone de convergence identifiée par le SNU, avec une volonté avérée de planifier et travailler ensemble et sur le long terme, sont des atouts qui mitigeront ce risque. Il en va de même du fait que la cohésion sociale dans la <i>Moughataa</i> est une priorité pour les gouvernements centraux et locaux.</p>			
<p><b>Résumez le processus de consultation dans le pays et le processus d'endossement préalable à la soumission à PBSO, y compris à travers la revue / consultation du Comité de pilotage PBF s'il existe.</b> Les départements ministériels concernés ont été associés à la formulation du projet et ont participé à la mission dans la moughataa de Bassikounou où des rencontres avec les élus locaux, les responsables communautaires, des organisations de la société civile, des réfugiés et des communautés hôtes ont eues lieu pour définir le projet. La version finale du document de projet a été soumise pour approbation au Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et au Ministère de l'Economie et des Finances.</p>			
<p><b>Marqueur genre du projet<sup>3</sup> : 1</b>  <b>Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloués aux activités qui ont un lieu direct avec l'égalité entre les sexes / renforcement des capacités des femmes : 18,47% \$ 554 154</b></p>			
<p><b>Marqueur risque du projet<sup>4</sup> : 2</b></p>			
<p><b>Sélectionnez le domaine d'intervention prioritaire (« focus area ») de PBF qui résume le mieux le sujet du projet (choisissez seulement un domaine<sup>5</sup>) : 2.3 Prévention/gestion des conflits</b></p> <p>Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue : Effet 3.2 du Cadre de Partenariat pour le Développement Durable (CPDD) 2018-2022, à savoir « les institutions (...) contribuent à la coexistence pacifique entre les réfugiés et la communauté hôte ».</p>			

<sup>3</sup> **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal.

**Score 2** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif

**Score 1** pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative.

<sup>4</sup> 0 = risque faible pour l'attente des résultats

1 = risque moyen pour l'attente des résultats

2 = risque élevé pour l'attente des résultats

<sup>5</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

**Le cas échéant, Objectif de Développement Durable auquel le projet contribue :** Objectif 16 - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

**Type de soumission :**

**Nouveau projet**

**Révision de projet**

**S'il s'agit d'une révision de projet, sélectionnez tous les changements qui s'appliquent et fournissez une justification brève en bas :**

**Extension de la durée :**  Durée additionnelle du projet en mois :

**Changement de résultat / sujet :**

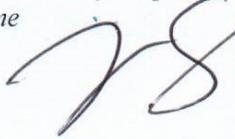
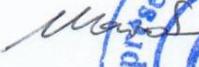
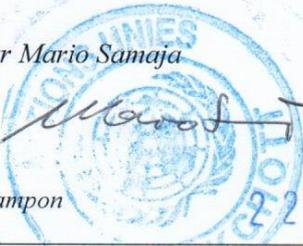
**Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :**

**Budget PBF additionnel :**  Budget additionnel par agence récipiendaire:  
**USD XXXXX**

**Justification courte pour la révision:**

*NB : s'il s'agit d'une révision, montrez tout changement du document projet en rouge ou en MODE REVISION. Veuillez également inclure un nouveau cadre de résultat et budget en indiquant de manière claire les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.*

## SIGNATURES DU PROJET :

<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE</b></p> <p><i>Monsieur Jose Levy, Représentant adjoint Programme</i></p>  <p>PNUD</p> <p>Date et tampon: 22 OCT 2018</p> 	<p><b>Représentant du gouvernement national</b></p> <p><i>SEM Ahmedou Ould Abdalla</i></p>  <p>Le Ministre</p> <p>Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation</p> <p>Date et tampon: 22 OCT 2018</p> 
<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE</b></p> <p><i>Monsieur Hervé Perès, Représentant</i></p>  <p>UNICEF</p> <p>Date et tampon: 22 OCT 2018</p> 	<p><b>Représentant du gouvernement national</b></p> <p><i>SEM El Moctar Ould Djay</i></p>  <p>Le Ministre</p> <p>Ministre de l'Economie et des Finances</p> <p>Date et tampon: 22 OCT 2018</p> 
<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE</b></p> <p><i>Monsieur Mario Samaja, Représentant a.i</i></p>  <p>FAO</p> <p>Date et tampon: 22 OCT 2018</p> 	
<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE</b></p> <p><i>Madame Kinga Janik, Représentante adjointe a.i</i></p>  <p>HCDH</p> <p>Date et tampon: 22 OCT 2018</p> 	
<p><b>Coordonnateur Resident du Système des Nations Unies</b></p> <p><i>Monsieur Mario Samaja</i></p>  <p>Date &amp; tampon: 22 OCT 2018</p> 	<p><b>Peacebuilding Support Office (PBSO)</b></p> <p>Assistant Secretary-General, Peacebuilding Support Office</p> <p>Date &amp; Seal</p>

## **I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds**

Bien que moins touchée que les autres pays du Sahel, la Mauritanie a été affectée par l'instabilité en Afrique du Nord et au Sahel, notamment par le conflit au Mali. L'impact de cette instabilité est ressenti plus fortement dans la *Moughataa* (département) de Bassikounou, située à l'extrême sud-est de la Mauritanie, le long de la frontière malienne. Le département a reçu le plus grand nombre de réfugiés maliens dans le Sahel. Le camp de réfugiés de Mberra, à 20 km de la ville de Bassikounou, accueille aujourd'hui 55.263 réfugiés<sup>6</sup>, un nombre supérieur à la population locale du département. La situation politique et sécuritaire au Mali et le manque de protection des civils rendent improbable un retour des réfugiés maliens dans un avenir prévisible. La présence active des groupes armés de l'autre côté de la frontière et la relative facilité des mouvements transfrontaliers présentent un risque de débordement en Mauritanie. Le conflit au Mali a également perturbé les voies de transhumance établies, ce qui a entraîné une forte concentration non seulement d'humains mais aussi de bétail dans le département, accentuant encore la pression sur les ressources naturelles vitales telles que l'eau et les pâturages.

Les effets de la crise au Mali et la présence de réfugiés aggravent les schémas plus larges de vulnérabilités préexistantes. Le Département de Bassikounou est essentiellement pastoral et il est affecté par des vulnérabilités multiples et souvent graves, notamment en termes de sécheresse cyclique et d'insécurité alimentaire associée, de malnutrition (au-dessus des seuils d'urgence), de disponibilité en eau et en pâturages. La fonctionnalité des structures et des mécanismes de gouvernance locale est confrontée à d'importants défis, notamment en termes de capacités et de ressources limitées pour la prestation de services, mais aussi d'articulation et de coordination entre les administrations déconcentrées et les structures décentralisées entraînant un manque d'alignement des programmes de développement au niveau local. Les services sociaux limités ou inexistantes qui en résultent, le manque d'infrastructures et une économie non diversifiée largement tributaire de l'élevage bovin et de l'agriculture de subsistance entraînent des niveaux élevés de pauvreté chronique, d'analphabétisme, de chômage des jeunes et de migration vers les centres urbains. Une tendance à l'irrégularité croissante des précipitations et à des chocs climatiques plus fréquents risque d'aggraver ces vulnérabilités à court et à moyen terme.

Les groupes particulièrement vulnérables incluent les populations rurales du Département, les descendants d'esclaves (réfugiés et populations hôtes), les femmes, les enfants et la jeunesse. A l'intersection de ces différentes catégories se trouvent les personnes les plus vulnérables. Les femmes ont des taux d'analphabétisme plus élevés<sup>7</sup> et ont complété moins d'années scolaires que les hommes. Du point de vue de l'emploi, le chômage des femmes (19,28%) reste plus élevé que celui des hommes (9,92%). Les résultats de l'Enquête Permanente sur les Conditions de vie des ménages montrent également que les hommes sont plus entrepreneurs avec un taux d'auto-emploi de 75,15%. Dans les communautés, les activités économiques plus prestigieuses et profitables sont exercées par les hommes, alors que les femmes se consacrent à l'agriculture de subsistance ou au petit commerce. Néanmoins, le rôle social qui est attribué aux femmes est important : elles assurent les liens entre les différentes communautés et villages.

---

<sup>6</sup> UNHCR, 31 mars 2018

<sup>7</sup> 41% pour les femmes vs. 31,3% pour les hommes. Cf. Stratégie Nationale de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée, 2016-2030, Volume 2, p. 18.

Plusieurs facteurs peuvent déclencher une flambée de violence intercommunautaire. Surtout, cela inclut des événements qui créent une augmentation soudaine de la concurrence sur des ressources naturelles vitales déjà rares. Un choc climatique aigu, comme une sécheresse soudaine, un feu de forêt ou une inondation soudaine, sont probables compte tenu de l'histoire récente de la région. Une augmentation soudaine et significative de l'arrivée de nouveaux réfugiés en raison des événements de crise au Mali aurait un effet similaire de pression supplémentaire sur les ressources.

Compte tenu de la situation de la zone d'accueil des réfugiés, les conditions décrites plus haut pourraient évoluer avec un effet rapide et déstabilisateur sur les relations intercommunautaires (et intracommunautaires). Un changement soudain dans la fourniture de services essentiels aux réfugiés ou dans les communautés environnantes peut également menacer la cohésion sociale et les relations intercommunautaires. Compte tenu de l'absence de médias locaux et des limites des réseaux de télécommunication, la propagation de rumeurs ou la désinformation peuvent aggraver les divisions sociales. En outre, le contexte politique et sécuritaire plus large crée le potentiel d'événements déclencheurs. En janvier 2018, plusieurs groupes extrémistes violents ont déclaré que les pays du G5 étaient une cible commune d'attaques, ce qui augmentait les risques sécuritaires pour la Mauritanie et présentait des menaces particulières dans les zones frontalières.

En dépit des schémas de vulnérabilité et des menaces à la cohésion sociale, il existe d'importantes capacités locales qui contribuent à préserver la paix et la cohésion sociale. Ces capacités ont été essentielles dans la résolution non-violente des conflits et dans le maintien de relations sociales pacifiques à ce jour. Les mécanismes de médiation informelle sont bien établis et permettent de résoudre les conflits entre les éleveurs nomades et les communautés locales. Les chefs de village sont soutenus par des comités de village dans de nombreuses communautés locales et dans le camp de Mberra qui semblent être utilisés efficacement pour la médiation et la prise de décision au niveau local. Les éleveurs migrants et les communautés locales s'appuient les uns sur les autres pour le commerce des produits et des services, ce qui les place dans une relation d'interdépendance. Dans l'ensemble, l'arrivée d'un grand nombre de réfugiés a contribué à la vitalisation économique de la région, tandis que les marchés locaux sont utilisés non seulement pour le commerce mais aussi comme des espaces d'échange d'informations et de dialogue. Les autorités traditionnelles, les dirigeants communautaires, le Hakem (chef du département nommé par le gouvernement central) et les imams exercent une forte influence et jouent un rôle essentiel pour la paix et la cohésion sociale. Fondamentalement, les interactions entre les réfugiés et les communautés d'accueil sont menées sur une base normative qui favorise la paix et la cohésion sociale. Les coutumes locales soulignent la vertu de l'hospitalité et le devoir d'aider les personnes dans le besoin. Les valeurs religieuses partagées, fondées sur les traditions islamiques malékites, constituent une base importante pour la cohésion sociale, en mettant l'accent sur le consensus et la tolérance.

Dans l'ensemble, le contexte général présente un certain nombre de besoins cruciaux en matière de consolidation de la paix, qui découlent d'une combinaison de dynamiques de conflit actuelles et de causes structurelles plus profondes :

***Gestion pacifique et inclusive des ressources naturelles et résolution efficace des conflits liés au pastoralisme*** : En raison du changement climatique, l'eau et la végétation dans le sud-est de la Mauritanie ont été soumises à un stress extrême avant même l'arrivée d'un grand nombre de réfugiés. Les sécheresses et les inondations sont devenues fréquentes, et la disparition de la végétation et l'aggravation de la désertification ont provoqué une crise alimentaire persistante et sévère avec des taux élevés de malnutrition. L'arrivée de plus de 50 000 réfugiés du Mali a

considérablement exacerbé la situation. De nombreux habitants ainsi que des réfugiés dans la région dépendent d'un style de vie nomade-pastoral. Les pratiques de transhumance établies impliquent depuis des générations des mouvements migratoires de plusieurs centaines de kilomètres à la recherche d'eau et de pâturages disponibles, régis récemment par des accords transfrontaliers entre la Mauritanie et le Mali. La détérioration de la situation sécuritaire au Mali a conduit à une concentration du bétail à Bassikounou ces dernières années. Cela a accru la fréquence des conflits liés aux ressources, tels que la concurrence des pasteurs sur les points d'eau et les pâturages limités, la compétition entre l'homme et le bétail pour l'accès à l'eau et les conflits liés à la destruction des biens et de la végétation par le bétail.

***Accès équitable aux services, fondé sur des mécanismes de gouvernance locale responsables et inclusifs*** : Le manque d'accès équitable aux services entre les réfugiés et les communautés d'accueil est une source de frustrations importantes. Malgré les efforts des dirigeants locaux pour maintenir des relations pacifiques, ces inégalités structurelles peuvent facilement conduire à l'escalade des conflits. Les réfugiés du camp de Mberra reçoivent une gamme de services qui ne sont pas disponibles dans la même mesure pour la population locale. Principalement, cela inclut l'accès gratuit à l'eau, aux services de santé essentiels et des subventions pour la génération de revenus. Les services disponibles ont conduit à des conséquences imprévues telles que l'utilisation de l'eau pour l'agriculture et l'élevage à petite échelle ou l'affaiblissement des marchés locaux, les vendeurs évitant les taxes en écoulant leurs produits sur le marché du camp, devenu régional. Les communautés d'accueil, qui subissent d'importantes conséquences négatives des pressions de la population sur leurs moyens de subsistance agricoles et pastoraux, sont conscientes de leurs privations relatives. Dans le même temps, une désactivation soudaine des services pour les réfugiés peut également servir de déclencheur et engendrer un conflit, car les réfugiés dépendent fortement de ces services.

***Opportunités de moyens de subsistance et autonomisation socio-économique pour les groupes vulnérables*** : Un représentant du village a déclaré lors d'une récente consultation : « Nous avons beaucoup fait pour accueillir les réfugiés, mais le dialogue ne peut aller plus loin, nous avons aussi besoin d'améliorer nos moyens de subsistance ». Cette déclaration souligne le besoin de dividendes économiques pour les communautés qui maintiennent des relations sociales pacifiques entre les communautés d'accueil et les réfugiés, parfois à leur propre désavantage économique. Les jeunes et les femmes sont confrontés à des vulnérabilités particulières. Les jeunes sont à un tournant critique, où le mode de vie des pasteurs n'est plus viable, mais peu de moyens de subsistance alternatifs leur sont accessibles. Cela a conduit à une urbanisation rapide et à des niveaux élevés de pauvreté urbaine. Dans d'autres parties de la région du Sahel, le manque d'opportunités socio-économiques pour les jeunes a également été un facteur critique de fragilité et de déstabilisation. Les filles sont les plus défavorisées, avec des niveaux d'éducation nettement inférieurs. Au cours de l'année scolaire 2015-2016, l'indice de parité des sexes dans l'enseignement primaire était de 0,90 et de 0,82 dans l'enseignement secondaire. Alors que les femmes occupent des rôles sociaux importants dans leurs communautés, leurs activités économiques sont généralement considérées comme secondaires et complémentaires aux professions masculines. En raison du manque d'opportunités d'emploi, de nombreux hommes émigrent vers les zones urbaines mais n'envoient pas toujours de fonds à leurs familles, ce qui augmente le nombre de ménages dirigés par des femmes sans moyens de subsistance adéquats. Des désavantages structurels contribuent à la vulnérabilité des femmes - par ex. les femmes ont un accès limité à la propriété foncière bien qu'en amélioration constante.

***Offrir aux enfants et aux jeunes des opportunités de contribuer positivement à leurs communautés et à leur propre avenir*** : Les enfants, les adolescents et les jeunes adultes

constituent la grande majorité de la population dans le district de Bassikounou. Au camp de Mberra, par exemple, plus de 60 % de la population réfugiée a moins de 18 ans. Les jeunes sont donc des acteurs essentiels pour la paix et la cohésion sociale entre les communautés. Cependant, les jeunes ont moins accès à des opportunités socio-économiques et leur participation à la vie de leurs communautés reste limitée. Les formes traditionnelles de prise de décision communale et de résolution des conflits sont organisées autour de la génération plus âgée. Cela limite la responsabilité et la participation des jeunes et en particulier des jeunes filles. L'accès à la justice et la représentation politique font généralement défaut. En l'absence de moyens de communication de masse, les moyens de télécommunication et les moyens de transport, les échanges et le dialogue entre les jeunes sont très limités.

### ***Alignement avec le cadre stratégique existant et appropriation nationale***

Le projet est aligné sur la Stratégie de Croissance Accélérée et Prospérité Partagée (SCAPP) du Gouvernement mauritanien pour 2016-2030 qui reconnaît la nécessité de renforcer la paix et la cohésion sociale. Par ailleurs, la Stratégie vise « l'ancrage d'une culture démocratique au sein du corps social et de l'élite », ainsi que le renforcement de la décentralisation pour un meilleur accès aux services et une meilleure efficacité d'allocation des ressources publiques. Elle prévoit aussi l'autonomisation de la femme et la jeune fille et de « placer les préoccupations des jeunes au cœur des activités de toutes les institutions du pays ».

De même le projet est parfaitement aligné sur le Plan de soutien des Nations Unies au Sahel, dont l'objectif global est d'intensifier les efforts pour accélérer la prospérité partagée et la paix durable dans la région. Il contribue spécifiquement à la réalisation des priorités et objectifs suivants du plan de soutien :

- Priorité 1 : Promouvoir la coopération transfrontalière et régionale pour la stabilité et le développement. Objectif 1.4 qui vise notamment à améliorer la gouvernance locale et renforcer la cohésion sociale et la participation des communautés transfrontalières au développement (ODD : 1.4, 16.6, 16b) ».
- Priorité 2 : Prévenir et résoudre les conflits et consolider la paix, prévenir l'extrémisme violent et la criminalité, et promouvoir l'accès à la justice et les droits de l'homme. Objectif 2.1 qui ambitionne de créer les infrastructures locales pour la paix et renforcer les capacités des institutions et des communautés nationales à prévenir les conflits, la violence.
- Priorité 3 : Promouvoir une croissance inclusive et équitable et accroître l'accès aux services de base. Objectif 3.1 qui vise notamment à promouvoir des emplois décents et des moyens de subsistance durables, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes et les jeunes par la formation professionnelle, l'innovation technologique, les compétences et l'esprit d'entreprise.
- Priorité 4 : renforcer la résilience au changement climatique et assurer la sécurité alimentaire à toutes les populations du Sahel. Objectif 4.2 qui se soucie de promouvoir l'aménagement du territoire et une meilleure gouvernance des terres et de l'eau pour préparer et gérer les conflits entre les agriculteurs et les éleveurs ;
- Priorité 6 : autonomiser les femmes et les jeunes pour la paix et le développement au Sahel, dont l'objectif est de s'attaquer aux goulots d'étranglement qui empêchent les femmes et les jeunes de réaliser leur plein potentiel et les autonomiser en tant que gardiens de la paix et du développement au Sahel.

Finalement, le présent projet contribuera principalement à l'effet 3.2 du Cadre de Partenariat pour le Développement Durable (CPDD) 2018-2022, à savoir « les institutions (...) contribuent

à la coexistence pacifique entre les réfugiés et la communauté hôte ». Par ailleurs, il fera une contribution supplémentaire à des effets visés sous tous les trois axes stratégiques du CPDD.

S'agissant de l'appropriation nationale du projet, au-delà du fait qu'il est entièrement aligné aux objectifs de la SCAPP, les éléments suivants peuvent être soulevés : Le gouvernement national a été impliqué dès le départ dans la formulation du projet, et les Ministères concernées au niveau national, ainsi que les élus, l'administration locale et la société civile ont été dûment consultés. Le projet s'appuie sur les comités de village. Ces mêmes comités ont été reconnus par le Hakem, la Gendarmerie et le Comité Départemental de Coordination (CODEP) comme des éléments essentiels et utiles à la cohésion sociale dans la *Moughataa* de Bassikounou. Les autorités locales entretiennent des bonnes relations avec les comités, et ainsi leur renforcement contribuera à fortifier ces relations Etat-société tout en contribuant à la cohésion sociale. Cette dernière est un domaine pour lequel l'Etat mauritanien est en train d'actualiser une stratégie nationale, processus qui pourra-t-être alimenté en partie par le présent projet, comme étude de cas. Par ailleurs, l'Etat mauritanien est engagé dans un processus de décentralisation et de régionalisation. Le focus de l'intervention sur la *Moughataa* de Bassikounou s'inscrit parfaitement dans cette logique, étant donné qu'il vise à renforcer les capacités des autorités locales à planifier et à coordonner avec les services déconcentrés présents sur places à Bassikounou, mais aussi avec les autorités au niveau de la Wilaya (région) de Hodh El Chargui. Le processus de régionalisation fait l'objet, entre autres, d'appui dans le cadre du Programme d'Appui à la Gouvernance Régionale et au Développement Economique Local (PAGOURDEL) financé présentement par le Gouvernement et le PNUD et qui s'assigne pour objet de renforcer les mécanismes et les capacités de planification et de gestion au niveau intermédiaire dans une perspective de gouvernance multiniveaux permettant l'articulation verticale entre les politiques nationales et les plans locaux, aussi bien qu'horizontale entre les territoires. Cela s'inscrit à son tour dans le cadre du pilotage d'un dispositif de plateformes multi-acteurs pour la localisation des ODD et d'un système intégré pour le Développement Economique Local, incluant stratégie nationale, instruments de promotion et coordination aux échelles régionale et locale, un mécanisme unifié de financement d'investissements stratégiques, et des services en réseaux aux entreprises.

A ce jour, le volume annuel de financement du Système des Nations Unies destiné à la *Moughataa* de Bassikounou peut être estimé à 23 millions dollars. D'autres bailleurs comme l'Union Européenne s'intéressent également à investir dans la région. Une très large partie de l'investissement des Nations Unies (près de 20 millions par an) est destiné en majorité aux réfugiés du camp de Mberra II. Selon ses directives internes, le HCR investit environ 5 pour cent de son budget dans l'appui de la communauté hôte. Dernièrement, le HCR a appuyé la construction de deux puits dans les villages avoisinant le camp de Mberra II. S'y ajoutent des financements d'ECHO pour l'UNICEF à hauteur d'un million de dollars en 2017 et de 500,000 dollars pour 2018, qui sont investis aussi en grande majorité dans les activités liées à l'éducation et à la protection des enfants au camp de Mberra. Les financements qui se focalisent sur les populations hôtes sont plus modestes :

- Des fonds à hauteur d'1 million en provenance du Japon financent un projet de l'OIM sur la sécurité humaine et des frontières ; un autre financement d'1.4 million provenant des Etats-Unis est consacré à un projet pluriannuel de l'OIM destiné à renforcer les moyens de subsistance des réfugiés maliens et de certaines communautés hôtes. Ce projet inclut une composante liée à l'appui aux Comités de village, mise en œuvre par le Haut-Commissariat pour les Droits de l'Homme (HCDH). Cette dernière composante est financée à hauteur d'environ 60,000 dollars par an, et a jusqu'à présent contribué à l'établissement de 33 Comités de villages.

- 10.000 enfants des écoles des districts de Bassikounou et d'Amourj ont par ailleurs bénéficié de kits scolaires fournis par l'UNICEF en 2017 et en 2018.
- Deux financements provenant de fenêtres de financement du PNUD (Fonds Danois), respectivement de 1million et 500.000 destinés au renforcement de la sécurité dans les zones transfrontalières et à la prévention des conflits, dans la région du Hodh El Chargui, y inclus la *Moughataa* de Bassikounou, complètent ce portfolio.

Comme le montre cet état des lieux, les ressources financières attribuées à des projets bénéficiant la communauté hôte sont limitées. Vu l'analyse de conflit présentée ci-dessus, il est impératif d'appuyer la cohésion sociale la cohabitation pacifique inter- et intra-communautaire pour prévenir une détérioration de la situation. Les moyens actuels qui visent cet aspect sont très limités, et la majorité des interventions dans la *Moughataa* se font dans une optique humanitaire.

Le projet pourra néanmoins s'appuyer sur les acquis, tels que les comités de village existants, les systèmes de protection de l'enfant, le comité mixte entre réfugiés et communauté hôte, ou les infrastructures créées dans le cadre du projet OIM sur les moyens de subsistance. Il bénéficiera aussi de l'expertise du PNUD à travers le PAGOURDEL, dans le domaine de la décentralisation dans d'autres régions du pays. Finalement, un exercice participatif de *Programmation Saisonnière basée sur les Moyens d'Existence* (PSME) a été organisé conjointement, par le Système des Nations Unies et les autorités en janvier 2018, avec la participation des communautés hôtes et réfugiés qui ont été au cœur de ce travail, des ONG internationales et de la société civile locale. L'analyse produite dans le cadre de cet exercice avec une logique à moyen et long termes sera une ressource précieuse sur laquelle les piliers du projet liés à la gestion des ressources naturelles et au développement économique local pourront s'appuyer.

## **II. Contenu du projet, justification stratégique et stratégie de mise en œuvre**

### **a) Description du contenu du projet**

L'objectif général du projet est de renforcer les capacités locales pour la prévention des conflits dans la *Moughataa* de Bassikounou.

Dans le contexte d'augmentation des pressions externes sur la *Moughataa* (augmentation de la population et du bétail, situation régionale, ainsi que les chocs climatiques), ce projet vise les causes des tensions pour ainsi réduire le risque de conflit.

Compte tenu de l'analyse des facteurs de conflit exposés à la section I, le projet a pour objet de répondre à certains des facteurs immédiats et intermédiaires du conflit, notamment : (1) le défaut de planification et de coordination dans la gestion des ressources naturelles, (2) le manque de diversification des sources de revenus des populations, ainsi que (3) le manque de participation et la déresponsabilisation des femmes et des jeunes. Pour cela, le projet compte renforcer les capacités et les ressources déjà présentes dans la *Moughataa*, tant communautaires qu'institutionnelles, pour la prévention et la cohésion sociale, à travers trois principaux résultats répondant à chacune des causes des conflits identifiées dans l'analyse. Chaque résultat est décrit ci-dessous (produits, activités et indicateurs spécifiques sont détaillés dans le Cadre de ressources et résultats).

**Résultat 1 : La capacité du système local à gérer les ressources naturelles de manière pacifique est améliorée**

Une augmentation dans la quantité et l'intensité des conflits autour de l'utilisation des ressources naturelles, notamment l'eau et le pâturage, est fort probable à moins que des mesures soient prises pour assurer l'accès à l'eau et aux pâturages pour la consommation humaine et du bétail. Ainsi, des activités liées à la création des points d'eau dans des zones pastorales déficitaires, réhabilitation des puits et forages, les champs écoles pastorales pour le partage d'expérience entre les éleveurs réfugiés et ceux des communautés hôtes, la promotion des cultures fourragères, la prévention et gestion des feux de brousse, etc. seront mises en œuvre.

D'autre part, et comme mentionné ci-dessus, il s'agit de renforcer les capacités institutionnelles et communautaires, et de créer ou renforcer les liens entre ces deux niveaux, pour assurer une gestion des ressources de manière durable, au long terme et en répondant aux besoins des populations. Il y a tout un potentiel d'articulation et d'ancrage avec l'introduction et la graduelle institutionnalisation d'un cadre de concertation et de coordination multi-acteurs pour la planification stratégique, intégrant et connectant les niveaux communal et départemental en alignement avec le processus de régionalisation. Afin de contribuer à ce résultat, il est proposé de développer un plan préfectoral pour la gestion de ressources naturelles impliquant la participation des autorités et services déconcentrés concernés ainsi que les communautés, et appuyé par un mécanisme de matching assurant la mobilisation des fonds pour la mise en œuvre du plan au-delà de la durée du projet. Pour cette phase de projet, certaines activités identifiées dans le plan seront financées à 100% et exécutées par la FAO.

Parallèlement, il est nécessaire de continuer le travail de renforcement des comités de village pour assurer leur capacité et leurs moyens de participation active dans le suivi de la gestion des ressources naturelles, tout en assurant leur contribution à la lutte contre les discriminations à la cohésion sociale et à la prévention des conflits.

Lors de l'exercice PSME en janvier 2018, qui a permis de faire ensemble un diagnostic de la situation de la *Moughataa*, l'importance des comités villageois a été soulignée comme points d'entrée des interventions et comme relais efficaces des partenaires dans le processus de résilience des réfugiés et des communautés hôtes ainsi que dans la coexistence pacifique. Pour ce faire, un cadre de concertation de comités villageois au sein de chacune des communes de la *Moughataa* de Bassikounou sera mis en place, en vue de faciliter la coordination et le suivi des actions des partenaires.

Les jeunes et les femmes seront les grands bénéficiaires de ces initiatives à travers leur implication dans les activités génératrices de revenus et dans les comités villageois. Une méthodologie consensuelle sera développée dans la phase de démarrage du projet pour assurer une participation active et équitable de ces groupes cibles dans les activités du projet. Le projet utilisera, dans la mesure du possible, les structures existantes dans la *Moughataa* pour la gestion des fonds, en renforçant les capacités des partenaires locaux. Des études seront élaborées pour définir avec beaucoup plus de détails la nature de ce mécanisme, les potentiels contribuant à ces fonds et comment les gérer.

## **Résultat 2 : Le développement économique local contribue davantage à matérialiser les dividendes de la paix pour les populations vulnérables**

La nécessité de diversifier les moyens de subsistance dans la *Moughataa* ainsi que de trouver des solutions techniques d'utilisation des ressources soutenables pour réduire la pression sur celles-ci est aiguë. Les opportunités de génération de revenus alternatives identifiées dans la *Moughataa*, principalement celles liées au développement des chaînes des valeurs autour des

produits agro-pastoraux,<sup>8</sup> possèdent le potentiel de contribuer positivement à la cohésion sociale en impliquant la création des liens commerciaux et productifs entre hôtes et réfugiés, et en ouvrant des possibilités d'innovation économique pour femmes et jeunes. Parmi ces AGR, on cite, entre autres, le maraîchage et l'aviculture. Les conditions climatiques sont favorables au développement du maraîchage. La faible hygrométrie, l'ensoleillement et l'amplitude thermique constatés en contre-saison créent les conditions relativement favorables au développement du maraîchage. Cependant, ce dernier est peu maîtrisé par les producteurs (technologies, intrants, écoulement, diversification, économies d'échelle, étalement de la production).

La majorité des producteurs et productrices de légumes, sont des petits producteurs à faible capacité. Ils se réunissent, le plus souvent, en groupements ou coopératives travaillent dans des potagers collectifs et se partagent certains couts et taches notamment les puits, l'équipement d'exhaure, la clôture, mais chaque maraîcher dispose d'une parcelle de 20 à 40 m<sup>2</sup>, sur laquelle il sème les espèces pour lesquelles les semences sont disponibles, sans tenir compte des exigences intrinsèques ni des différences d'itinéraires techniques de cultures.

Les moyens et techniques de productions demeurent archaïques. Les puits, creusés manuellement, sont peu profonds, coûteux et de courte durée à cause de l'affaissement de leur paroi. L'accès des maraîchers aux semences de qualité, aux engrais et aux produits phytosanitaires est assez limité. En plus des intrants distribués par les services publics, les maraîchers s'approvisionnent sur le marché et le choix est conditionné par le prix. Ce qui fait que parfois les variétés des semences utilisées ne sont pas adaptées aux conditions agro-climatologiques des zones de production.

La plus grande partie des légumes consommées dans la Moughataa vient du Niono (Mali). Les légumes les plus cultivés localement sont : tomates, pommes de terre, choux, oignons, aubergines, carottes, patates douces, gombos, melons et niébé.

Le renforcement des capacités des encadreurs et des maraîchers sur les itinéraires techniques de production, de protection des végétaux et de transformation est nécessaire pour développer la filière maraîchère.

Au niveau de l'aviculture, le secteur demeure sous développé et dominé par une production traditionnelle dont les produits (volailles, œufs) sont commercialisés auprès des populations locales. L'élevage avicole traditionnel est pratiqué dans presque toutes les régions du pays. Il est pratiqué par des petits producteurs. Un bon nombre de ceux-ci se livrent aussi à l'élevage d'autres petits animaux et même à la production maraîchère élémentaire.

A cela s'ajoute l'aviculture semi-moderne pratiquée dans les centres urbains. Elle consiste essentiellement à commander des poussins en Europe ou dans la sous-région et à les élever sur place avec des méthodes d'alimentation intensives. Cependant, les deux types d'élevage avicole ne parviennent pas à répondre à la demande de la population Mauritanienne si on s'en tient aux statistiques des importations en provenance des pays du Nord. A ce niveau, le développement de l'aviculture à grande échelle se heurte principalement au manque de disponibilité d'intrants au niveau national (poussins, aliments, contrôles sanitaires, etc...) et

---

<sup>8</sup> À partir de l'étude PSME (Agences ONU, ONG, autorités locales et association civiles et productives de Bassikounou) ainsi que de l'analyse de la « Stratégie multisectorielle intégrée d'appui aux populations hôtes et réfugiés de la *Moughataa* de Bassikounou 2018-2022 » (UNCHR-PAM).

d'infrastructure (couvoirs) résultant au recours à l'importation pour la quasi-totalité des besoins. Ce problème s'ajoute à l'inexpérience et à la méconnaissance des techniques modernes à utiliser pour maximiser les résultats des grandes productions sous abri par les quelques producteurs actuels.

Vu la tendance actuelle de changement d'habitudes alimentaires et l'importation de plus en plus croissante du poulet, l'aviculture est un marché présentant un potentiel certain à développer.

Parallèlement, l'exploitation et la mise en valeur des ressources naturelles, notamment de l'eau et du pâturage, considérées essentielles pour les populations d'éleveurs de la *Moughataa*, se fera en utilisant les outils que le projet mettra en place dans le cadre du développement économique local. Néanmoins, pour dépasser le soutien à des initiatives ponctuelles et assurer que les efforts de diversification économique soient soutenus sur le long terme, il est impératif que les acteurs et institutions locales chargés de diriger et impulser le développement économique de la *Moughataa* et des communes soient dotés d'outils à cet effet. Ceci inclut la capacité d'impliquer les communautés locales dans les processus de planification, mais aussi de participer dans les fora et mécanismes de coordination avec les différents niveaux de gouvernance pour assurer la complémentarité et les synergies des efforts nationaux, régionaux et locaux dans la promotion du développement économique local.

Le PAGOURDEL, à travers ses interventions dans le Hodh El Chargui, permettra de véhiculer et rationaliser des instruments et mesures d'appui visant un impact tangible sur les conditions de vie (socio-économiques) des populations locales. Au-delà de renforcer et structurer la coordination entre acteurs et entre niveaux, un ancrage aux politiques nationales et à la planification stratégique régionale, par le pilotage d'instruments tels que les agences de développement régional et d'autres mécanismes de regroupement et concertation entre acteurs sur base territoriale, le PAGOURDEL concourt également à définir la pertinence du DEL comme approche facilitant la déclinaison et la mise en œuvre des ODD au niveau local. Ainsi, l'approche fournie par le DEL se présente comme une solution que permettra de réaliser un impact concret sur les conditions de vie (emploi, revenus) des communautés locales au travers des mécanismes de gouvernance territoriale participative, renforçant le tissu et la cohésion sociale, proposant des solutions pour la prévention des conflits et contribuant à l'insertion socio-économique des jeunes des femmes et des groupes plus vulnérables, contrastant le risque de radicalisation, conflit et la propension à la migration, notamment en conditions de stress tensions, exposition aux risques, etc.

### **Résultat 3 : Les enfants et les adolescents (filles et garçons) agissent en tant qu'acteurs locaux de la paix**

Le projet souhaite engager les adolescents et les jeunes adultes en tant qu'acteurs de la paix dans leurs communautés afin de réduire les risques de violence à court terme et renforcer les relations intra- et intercommunautaires à long terme.

Le manque d'accès à des alternatives viables notamment l'éducation, l'apprentissage professionnel et les moyens de subsistance sont autant de facteurs qui contribuent à la vulnérabilité des adolescents et des jeunes (réfugiés maliens comme ceux de la communauté d'accueil) au recrutement par les groupes armés opérant dans la région, y compris leur radicalisation. En effet, des nombreux rapports font état de la présence d'enfants associés aux groupes armés maliens dans le camp de réfugiés de Mberra. Surmonter les défis liés aux opportunités économiques, à la participation communautaire, à l'éducation et aux opportunités

de dialogue nécessite des efforts concertés. Cela implique d'équiper les jeunes d'aptitudes à la consolidation de la paix et à la vie quotidienne, de fournir des espaces sécurisés pour l'échange, l'accès à l'éducation, la justice, la protection et le soutien psychosocial. Dans le contexte de Bassikounou, une priorité initiale de consolidation de la paix est de comprendre les intérêts et les besoins des jeunes. Comme les mécanismes locaux de dialogue et de délibération sont dirigés par la génération plus âgée, les jeunes, qui ont souvent des préoccupations différentes pour leur vie et leur avenir, doivent être capables de les exprimer avec leurs pairs, les communautés et les décideurs. Une participation constructive de l'ensemble du système éducatif, y compris des enseignants des écoles formelles et coraniques, des parents et des dirigeants communautaires, est un environnement nécessaire pour l'engagement des jeunes et le transfert des compétences essentielles. Des approches complémentaires sont nécessaires pour les enfants non scolarisés qui sont les plus vulnérables à l'exploitation et aux abus, y compris par des groupes armés non étatiques. Les sports, les manifestations culturelles et les activités économiques constituent de bons points d'entrée pour établir des relations entre les adolescents et les jeunes adultes de différents groupes. Malgré les limites de l'accès aux médias, les téléphones portables sont très répandus et permettent aux jeunes d'exprimer leurs opinions et de participer à la vie de leur communauté.

Il est également prévu qu'une méthodologie consensuelle soit développée dans la phase de démarrage du projet pour assurer une participation active et équitable de ces groupes cibles dans les activités du projet. Il est fort probable que certains jeunes et femmes bénéficiant de ces activités puissent également faire partie des comités villageois ou bénéficier de financement à travers des activités génératrices de revenus.

## **b) Cadre de résultats du projet**

Cette section présente les produits et activités prévues qui contribueront à l'atteinte des 3 résultats du projet. Les indicateurs spécifiques et les ressources sont détaillés dans le Cadre de ressources et résultats (*Voir l'Annexe B*).

### **Résultat 1 : Les capacités du système local à gérer les ressources naturelles de manière pacifique sont améliorées**

Deux produits concourent à la réalisation de cet effet 1.

*Produit 1.1 : Un Plan départemental pour la gestion intégrée des ressources est établi et mis en œuvre*

Pour le PNUD, les bénéficiaires directs de ses activités sont au nombre de 100 personnes (60 hommes et 40 femmes). Les activités qui seront mises en œuvre par la FAO bénéficieront à 25.000 éleveurs y compris les transhumants.

En vue de l'atteinte de ce résultat intermédiaire, les activités suivantes seront mises en œuvre :

- Etablir une cartographie détaillée des ressources naturelles, impliquant les autorités locales et les communautés, y compris les réfugiés. La cartographie des ressources naturelles sera élaborée par la FAO en collaboration avec les services départementaux concernés (Environnement, hydraulique, élevage,). Des aspects liés au conflit tels que le partage de ces ressources entre plusieurs communautés et la pression sur chaque ressource disponible seront pris en compte. (FAO)S'accorder sur un plan départemental pour la gestion intégrée des ressources pendant les saisons sèche et pluviale et la période de soudure (PNUD) qui sera conduit au niveau de la *Moughataa*

de Bassikounou. Ce plan, qui sera formulé par des consultants nationaux, devra intégrer une analyse des conflits autour des ressources naturelles potentiels et courants. Renforcer les capacités des autorités locales (déconcentrées et élues) à mener la mise en œuvre du plan (PNUD) tout en prenant en compte la dimension de prévention et résolution pacifique des conflits ;

- Etablir un mécanisme de matching pour le financement du plan (PNUD). Ce mécanisme sera établi à travers une consultation nationale ; le montant estimé du plan sera établi suite à une consultation avec de potentiels bailleurs de fonds dans la région, de manière à ne pas mettre en place un Plan qui ne peut pas être financé et créer des attentes qui puissent être frustrées ;
- Financer les activités de mise en œuvre du plan. A cette phase du projet, il ne s'agit pas du cofinancement mais du financement à 100% de certaines activités qui sortiront du plan. Le cofinancement interviendra au-delà du projet et avec la fonctionnalité du mécanisme de matching qui sera mis en place dans le cadre de ce projet par le PNUD. Ayant déjà été orienté par les conclusions de l'atelier participatif de programmation saisonnière des moyens d'existence conduit en janvier 2018 et la mission sur le terrain réalisées en vue du développement du projet, ces activités concerneront la création des points d'eaux dans des zones pastorales déficitaires, la réhabilitation des puits et forages, les champs écoles pastorales pour le partage d'expérience entre les éleveurs réfugiés et ceux des communautés hôtes, la promotion des cultures fourragères (FAO).

*Produit 1.2 : Les comités de village, y compris le comité des réfugiés, participent à la gestion intégrée des ressources et à la gestion des conflits autour de celles-ci.*

Les bénéficiaires directs de ces activités sont au nombre de 497 personnes, constitués par les membres des comités, y compris le comité du camp de Mberra, dont 182 femmes et 135 jeunes. Les bénéficiaires indirects sont estimés à 6,300 personnes habitant dans les villages ciblés et les réfugiés autour du camp.

En vue de l'atteinte de ce résultat intermédiaire, les activités suivantes seront mises en œuvre :

- Création et mise en œuvre de cadres de concertation villageois dans chacune des quatre communes (Fassala, Megve, Dhar, Bassikounou) de la Moughataa de Bassikounou, chargés de la coordination en matière de prévention et de gestion des conflits. (HCDH)
- Sensibilisation et formation des membres de comités villageois en vue de la connaissance de leurs droits et de leur participation effective dans l'identification, la formulation et la mise en œuvre de projets les concernant. (HCDH)
- Organisation de rencontres régulières d'information et de formation entre les femmes membres des comités de village, sur leurs droits et les mécanismes formels et informels de médiation et de résolution des conflits existants. (HCDH)
- Mise en place de moyens de communication et appui au transport des membres des comités villageois et du cadre de concertation pour garantir un échange régulier d'informations entre les différents villages, ainsi que le suivi de la situation dans la prévention des conflits et la coordination avec les autorités locales. (HCDH)
- Surveiller et documenter les violations des droits de l'homme, y compris les besoins de protection, y compris les VBG, découlant des conflits inter et intracommunautaires. (HCDH)

Pour la mise en œuvre de ces activités, le HCDH envisage de cibler les femmes et jeunes filles membres des comités villageois, celles du comité et associations du camp de Mberra et des femmes issues des associations et coopératives féminines de la Moughataa. Ainsi, 250 femmes au total seront ciblées dont 90 femmes et jeunes filles des comités villageois, 35 femmes du camp de Mberra et 80 femmes des associations et coopératives féminines.

Pour ce faire, le HCDH envisage de disposer de deux professionnels à plein temps, à savoir un personnel national expérimenté (CNP), avec une expertise avec le HCDH et une connaissance approfondie de la *Moughataa*, un consultant national expérimenté qui pourrait assurer la présence dans le département. Par ailleurs, le projet nécessite un suivi et des rapports réguliers, le soutien d'un P3 (1/4-temps) de la CO-Mauritanie et l'assistance d'un programme VNU-jeunesse, déjà accordé par la Suisse au HCDH, sera assuré.

Dans le détail, les activités seront réalisées comme suit : huit (8) formations pour les autorités et les partenaires, qui seront réalisées par le CNP / P3 ; huit (8) formations pour les comités seront assurées par le consultant / VNU ; les réunions d'information, ainsi que les formations au profit des femmes seront exécutées par l'équipe Consultant / VNU.

La visibilité des activités comprendra la production d'un documentaire de 8 à 10 minutes sur les travaux des comités et du HCDH et de 4 capsules sur les droits de l'homme et la prévention des conflits aux fins d'outils pédagogiques et de communication. Les messages radio seront des spots qui augmenteront également la visibilité des comités à travers la radio locale.

De même, le HCDH envisage d'élaborer un rapport public du bureau. Cette activité n'apparaît pas dans le projet mais fait partie du plan de travail annuel du HCDH en 2019 et donnera une valeur ajoutée au programme.

## **Résultat 2 : Le développement économique local contribue davantage à matérialiser les dividendes de la paix pour les populations vulnérables**

Un seul produit contribue à l'atteinte de ce résultat.

*Produit 2.1 : Les capacités des autorités locales pour soutenir le développement économique local (DEL) sont renforcées*

Pour le PNUD, les bénéficiaires directs de ces activités sont au nombre de 140 personnes dont 80 hommes et 60 femmes. Pour les actions mises en œuvre par la FAO, 1,000 personnes (200 hommes, 700 femmes et 100 jeunes) bénéficieront d'AGR.

En vue de l'atteinte de ce résultat intermédiaire, les activités suivantes seront mises en œuvre en coordination étroite avec le PAGOURDEL :

- Effectuer une analyse des gaps et un plan correspondant de renforcement des capacités des autorités de la *Moughataa* et des communes pour la coordination multi niveau et planification participative pour le DEL ;
- Effectuer un plan correspondant de renforcement des capacités pour la coordination multi niveau et planification participative pour le DEL ;
- Renforcer les capacités en planification, formulation et gestion de budgets, etc. des fonctionnaires des autorités locales à travers des formations et workshops (PNUD) ;

- Appuyer l'application et l'intégration des méthodologies de planification participatives dans les cycles de planification de DEL de la *Moughataa* et des communes, incluant des activités pour le compte rendu auprès de communautés ;
- Développement d'un plan départemental de mobilisation de ressources pour le DEL ;
- Appuyer la *Moughataa* et les coopératives existantes dans l'élaboration de demandes pour des fonds régionaux et/ou nationaux pour le DEL ;
- Dans le cadre du DEL, fournir un appui ciblé à l'identification et mise en œuvre d'activités génératrices de revenus (AGR) innovatrices et aux coopératives liées aux chaînes de valeurs, priorisant les activités conjointes entre femmes réfugiées et des communautés hôtes, dans les domaines, entre autres, du maraichage, de l'aviculture, de l'embouche ovine et de la production laitière.

Dans le cadre de ce projet, les AGR sont destinées aux femmes vulnérables, susceptibles de mauvaises manipulations telles que les femmes chefs de ménages, divorcées et veuves mais aussi celles qui ont plus d'influences dans leurs communautés (femmes leaders). Pour le fonctionnement durable des comités villageois, ces derniers seront aussi bénéficiaires.

Les modalités de mise en œuvre de ces AGR permettent de renforcer la cohésion entre les femmes de la communauté hôte et les réfugiées. Dans les villages les plus proches par exemple à Mberra, les AGR seront mises en œuvre par des groupements mixtes de réfugiées et communautés hôtes. Dans les villages un peu éloignés, les opportunités de rencontre et partage d'expériences autour des activités seront offertes.

Les activités seront directement mises en œuvre par la FAO en collaboration avec les services étatiques des domaines concernés.

### **Résultat 3 : Les enfants et les adolescents (filles et garçons) agissent en tant qu'acteurs locaux de la paix**

Pour le PNUD, les bénéficiaires directes sont estimés à 100 jeunes (50 hommes, 50 femmes). Pour l'UNICEF, les bénéficiaires directes sont estimés à 12,000 enfants (7-15 ans) 3,000 adolescents (15-18) et les bénéficiaires indirectes à 285 enseignants et 2,000 parents.

Trois produits concourent à la réalisation de cet effet.

*Produit 3.1 : Une analyse des conflits menée par des jeunes identifie les priorités des adolescents et des jeunes adultes (de moins de 25 ans) pour un développement pacifique et inclusif.*

En vue de l'atteinte de ce résultat intermédiaire, les activités suivantes seront mises en œuvre.

- Des critères inclusifs pour la participation aux processus sont établis, y compris l'âge, le sexe, l'origine ethnique, l'emplacement, le milieu socio-économique et le handicap. (PNUD)
- Une méthodologie pour l'analyse est développée qui garantit le consentement éclairé et la confidentialité, est adaptée aux étapes spécifiques du développement de l'adolescent, et socialement et culturellement appropriée pour les jeunes hommes et femmes (PNUD)
- Les besoins des participants en matière de développement inclusif et pacifique sont identifiés et présentés de manière désagrégée (PNUD)

- Les priorités de l'analyse des conflits sont utilisées pour informer les processus de planification locaux. (PNUD)

*Produit 3.2 : Les jeunes ont la capacité d'agir en tant qu'acteurs de la paix au sein de leurs communautés*

En vue de l'atteinte de ce résultat intermédiaire, les activités suivantes seront mises en œuvre.

- Les clubs de la paix offrent aux jeunes la possibilité d'acquérir des compétences pratiques, de contribuer positivement à leur communauté et de s'engager dans un dialogue intercommunautaire. Cette activité mobilisera 67 associations d'enfants et de jeunes du camp de Mberra et de la communauté d'accueil. Pour chaque association déjà existante, un mouvement de jeunes filles sera créé et formé sur des thèmes liés au genre et à la défense des droits des femmes (VBG, violence domestique, harcèlement, mariage précoce, etc.). Ces groupes bénéficieront d'ateliers de formation dans le domaine de la vie communautaire, de la prévention et de la gestion des conflits, de la cohésion sociale et de l'éducation à la paix. Les jeunes seront formés et sensibilisés pour jouer un rôle important dans la promotion de l'éducation et la protection des enfants dans leurs communautés. Ils participeront à des campagnes de mobilisation communautaire, à l'organisation de manifestations sportives et culturelles pour la défense des droits des enfants et des filles. (UNICEF)
- Les méthodologies participatives (telles que le théâtre ou la vidéo) seront utilisées pour offrir aux jeunes l'opportunité d'apprendre comment résoudre de manière constructive les conflits au niveau individuel et collectif (UNICEF)
- Des plateformes mobiles sont créées pour permettre aux jeunes de s'exprimer sur les questions sociales et sont utilisées dans le processus d'élaboration des politiques locales. (UNICEF)

*Produit 3.3 : La communauté locale soutient activement les besoins des jeunes pour la paix et la non-violence*

A cet effet, les activités détaillées ci-dessous seront réalisées :

- Les acteurs locaux essentiels, y compris les acteurs de l'éducation formelle et informelle, les parents, les leaders communautaires et religieux, sont engagés pour une éducation pacifique et non-violente. 100% des écoles de la *Moughataa* de Bassikounou et du camp de Mberra ont mis en place une approche « école amies des enfants ». L'activité concerne la création au niveau des Association des Parents d'Elèves (APE) qui font partie des - comités de gestion scolaire - d'un mécanisme de prévention, détection et référence des besoins psychosociaux des enfants. (UNICEF)
- Établir des espaces sécurisés pour les adolescents et adolescentes (adolescent safe spaces) dans les communautés comme point central pour garçons et filles de socialisation, de partage de leurs expériences et leur permettre d'acquérir des compétences de vie courantes qui renforcent leurs capacités de protection contre la violence, y compris la violence basée sur le genre. (UNICEF)
- Toutes les écoles du district suivent une approche axée sur les enfants et la paix. A cet effet ; les enseignants seront formés aux méthodologies d'éducation amie des enfants et d'éducation à la paix. (UNICEF)

*Produit 3.4 : Les jeunes à risque d'exclusion sociale sont dotés de compétences pertinentes qui renforcent leur résilience*

En vue de l'atteinte de ce résultat intermédiaire, les activités suivantes seront mises en œuvre.

- Les enfants non scolarisés vivant en tant que pasteurs nomades augmentent leur niveau d'éducation, y compris les compétences de vie pertinentes pour améliorer les opportunités socio-culturelles et économiques. (UNICEF)
- Les écoles coraniques sont des agents pour améliorer la résilience des jeunes qui sont en dehors du système éducatif formel. (UNICEF)
- Les enfants non scolarisés à risque de violence et d'exclusion reçoivent une formation professionnelle. Dans ce cadre, les enfants seront aidés dans le choix de type d'activités et reçoivent une formation. A l'issue de celle-ci, les enfants seront appuyés avec des "start-up kits" et AGR. (UNICEF)
- Appuyer des discussions participatives conduites par les adolescents pour identifier les filles et les garçons vulnérables et à risque d'abus et exploitation. 120 adolescents non scolarisés seront formés comme pairs éducateurs et appuyés pour la cartographie et l'identification des autres adolescents à risque dans le camp de Mberra et la *Moughataa* de Bassikounou. (UNICEF)
- 2,500 adolescents seront engagés dans des activités socio-culturelles pour le développement et la promotion de la paix au niveau communautaire. La réinsertion socio-économique inclut selon le cas des conseils individualisés, la médiation familiale, appui psychosocial, compétences de vie, le référencement aux services et les activités génératrices des revenus pour les enfants ex-associés aux groupes armés. Les AGR seront proposées à 50 enfants qui ne peuvent pas être réinsérés dans les écoles formelles et seront basées sur le contexte local. UNICEF a déjà des modèles similaires appuyés par ECHO dans le camp de Mberra. (UNICEF)

*Produit 3. 5 : Les parents d'enfants plus jeunes ont les capacités d'agir en tant qu'agents de paix dans leur communauté*

Il est prévu à cet effet d'éduquer et sensibiliser les parents sur la cohésion sociale et la gestion des conflits à travers 20 centres de DPE (12 dans la *Moughataa* de Bassikounou et 8 dans le camp de Mberra). (UNICEF)

### c) **Théorie du changement au niveau du projet**

La théorie de changement du projet émane de l'identification des causes qui sont à la base de l'augmentation des tensions dans la *Moughataa* de Bassikounou ainsi que de l'objectif de mobiliser les capacités et les ressources pour la paix déjà existantes dans la *Moughataa* afin de réduire la vulnérabilité des populations, renforcer leur résilience au chocs et pressions externes ainsi que prévenir des conflits.

Le projet suppose que si les réfugiés et les populations d'accueil disposent de cadres de planification et de concertation communs avec les autorités locales pour une gestion participative et équitable des ressources naturelles et si les sources de revenus dans les zones du projet sont diversifiées, et les capacités de gestion pacifique des conflits améliorées, alors la cohésion sociale sera améliorée et les sources de conflits inter et intracommunautaire seront réduites.

Si les jeunes et les femmes, notamment ceux qui se sentent marginalisés, sont impliqués dans des activités productives/génératrices de revenus et dans la prise de décision locale, alors leurs motivations pour se livrer des activités illicites ou d'extrémisme violent seront réduites et ils seront moins sujets à recrutement par les groupes qui se livrent à ce genre d'activités. De même, si des systèmes d'appui ainsi que des activités pour la promotion de la non-violence et l'échange entre enfants et jeunes sont créées, alors leurs capacités pour la paix seront renforcées et leur marginalisation réduite.

#### **d) Stratégie de mise en œuvre du projet**

Le choix de concentrer les activités du projet sur le territoire de la *Moughataa* de Bassikounou résulte de la situation spécifique de vulnérabilité des populations de la *Moughataa* exacerbée par les pressions externes qui augmentent les tensions et risques des conflits, et en particulier la présence d'un grand nombre de réfugiés dans et autour du camp Mberra II, liée à la proximité des frontières de la *Moughataa* avec les territoires en conflit au Mali.

À cet effet, le projet adopte une stratégie de mise en œuvre intégrée et multi-agences avec l'objectif d'optimiser les expertises, capacités et partenariats propres à chaque agence pour l'atteinte de l'objectif et des résultats du projet. Par conséquent, le projet est conçu de manière à ce que sa mise en œuvre exige l'engagement et la participation des agences concernées pour la réalisation des activités contribuant à l'atteinte des trois résultats du projet (voir section III pour détails sur coordination inter-agences dans le cadre du projet).

Pour éviter une duplication des activités ainsi que bénéficier de possibles synergies entre projets et initiatives nationales et locales, une coordination étroite avec les autres agences internationales présentes à Bassikounou sera assurée, notamment avec l'UNHCR en ce qui concerne toutes les activités impliquant les réfugiés à l'intérieur et l'extérieur du camp Mberra II. L'équipe de projet assurera également la coordination avec l'OIM, en particulier concernant le travail de renforcement des capacités des comités de villages, s'appuyant à cet effet sur le partenariat entre l'OIM et le HCDH déjà existant. La coordination avec le Gouvernement, les autorités régionales et locales, les organisations internationales, ONG et partenaires sera assurée par l'équipe de projet, à travers les réunions régulières du Comité Technique au niveau de Bassikounou, et par le Comité de Pilotage au niveau national (voir section III pour détails sur coordination et gouvernance du projet).

Le projet vise à travailler à travers les structures locales, formelles ainsi qu'informelles, déjà existantes au niveau de la *Moughataa*, des communes et des communautés hôtes et de réfugiés, pour ainsi renforcer les capacités et l'efficacité de structures et mécanismes locaux et éviter la création des structures parallèles et la duplication des fonctions. À cet effet, les comités de village déjà établis et ceux qui seront créés d'ici au commencement du programme, à travers le projet OIM-HCDH, seront le point d'entrée privilégié pour le travail au niveau des villages, et particulièrement en ce qui concerne l'engagement et le développement des capacités des populations. De la même manière, le projet interviendra à travers le Comité Mixte du camp Mberra II, en coordination avec l'UNCHR.

Le projet vise également à travailler avec et à travers les institutions de gouvernance locale (principalement avec les autorités de la *Moughataa* et les communes, et en coordination avec autorités régionales et services déconcentrées) pour renforcer le développement des institutions efficaces et inclusives au niveau local, ainsi que pour soutenir l'appropriation et la durabilité des résultats au-delà de la durée du projet. Le projet intègre à travers ses trois résultats des activités de renforcement de la gouvernance locale pour la gestion de conflits, la gestion des

ressources naturelles et la planification et promotion inclusive et participative du développement économique local. Pour cela, la mise en œuvre du projet se fera conjointement avec les partenaires locaux, à savoir le Hakem, le Hakem adjoint, le Chef d'Arrondissement de Fassala, les Services Déconcentrées d'éducation, la gendarmerie, l'élevage et les maires des quatre communes de la *Moughataa* (Bassikounou, Fassala, Megve et Dhar).

La participation constitue un principe et une approche fondamentale pour la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités du projet. L'analyse du conflit/contexte souligne la marginalisation des femmes et des jeunes vis-à-vis la prise de décisions communales et leur manque d'opportunités économiques, aggravant leur vulnérabilité économique ainsi que leur vulnérabilité à des activités illicites, y inclut l'extrémisme violent. Pour cette raison, la capacitation des femmes et des jeunes afin de leur permettre de participer activement aux comités de village pour la résolution des conflits et la planification et le suivi de plans locaux développement, ainsi que le renforcement de leur compétence pour générer des sources de revenus alternatives seront priorisés et renforcés. A cet effet, la mise en œuvre en partenariat avec la société civile, y inclus les coopératives des femmes, le groupe de jeunes, le groupe des éleveurs, des commerçants et des agriculteurs de Bassikounou sera priorisée.

Finalement, le projet adoptera une approche flexible dans sa mise en œuvre afin de pouvoir ajuster et adapter les interventions aux possibles changements de contexte. Pour ceci, des révisions de l'analyse du contexte et du conflit ainsi que des risques seront effectués régulièrement par l'équipe de projet et le Comité Technique au niveau de Bassikounou, ainsi que par le Comité de Pilotage au niveau national.

### **III. Gestion du projet et coordination**

#### **a) Agences récipiendaires et partenaires de mise en œuvre.**

Le PNUD assurera le rôle d'agence chef de file. En tant que telle, il assurera la coordination générale des activités du projet au quotidien ; il coordonnera l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi des PTA et l'élaboration des rapports périodiques relatifs aux résultats, afin de rendre compte de l'exécution des activités et des ressources.

Le PNUD intervient depuis quelques ans dans la région du Hodh El Chargui, essentiellement dans les zones transfrontalières, appuyant des activités de relèvement des populations hôtes vulnérables, des actions de renforcement sécuritaire et la prévention des conflits. Le PNUD a bénéficié plus récemment d'un financement du Funding Windows (Fonds Danois) pour des actions de sécurité et prévention de conflits dans la région. Le PAGOURDEL, présent dans neuf wilayas du pays, aura également des interventions dans le Hodh El Chargui.

L'UNICEF est présent dans la zone avec un sous-bureau à Bassikounou, qui comprend 5 positions de staff<sup>9</sup> et dispose d'une bonne connaissance des réalités et langues locales. Le PNUD a mis en œuvre plusieurs projets dans la *Moughataa* de Bassikounou ces dernières années, plus récemment un projet sur la gestion des frontières, financé par le Japon. L'équipe de projet sera basée à Bassikounou, et appuyée par les dispositifs opérationnels du PNUD à Nouakchott et de l'UNICEF sur place.

Depuis 2012, le HCDH intervient régulièrement dans la *Moughataa* de Bassikounou, dans la surveillance des violations des droits de l'homme, dans la médiation et la prévention des

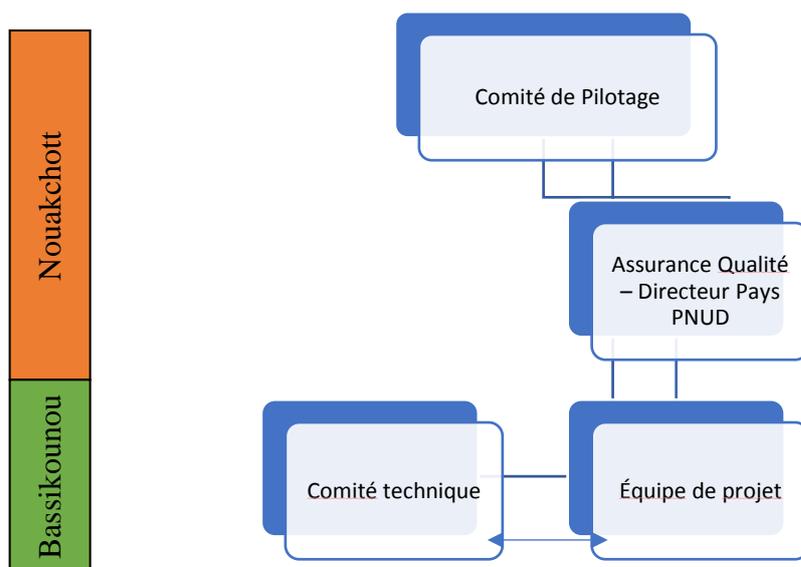
---

<sup>9</sup> Chef de Sous-Bureau, Spécialiste Nutrition, Spécialiste WASH, Spécialiste Protection, Spécialiste Éducation

conflits auprès des populations réfugiées et de la population hôte. Ainsi, le HCDH dispose d'outils de formation et de sensibilisation visant à accroître la participation égale des groupes vulnérables aux prises de décisions et aux activités d'atténuation des conflits, indépendamment de leur âge, de leur sexe ou de leur origine socioculturelle. Par ailleurs, sur la base des enseignements tirés des phases d'établissement et de formation des comités de village, l'accent est mis sur la maximisation de la transparence et de la participation de tous afin de garantir un fort sentiment d'appropriation des activités humanitaires et de développement menées en faveur des communautés d'accueil.

La FAO exécutera les activités qui relèvent de ses domaines d'expertises. Son intervention sera en lien avec la gestion des ressources naturelles et le développement économique local. Il s'agira dans le domaine de la gestion des ressources naturelles de réaliser la cartographie des ressources naturelles, d'élaborer un plan de gestion intégrée des ressources et d'assurer le renforcement de capacités des autorités et élus locaux sur la mise en œuvre et le suivi de ce plan. En ce qui concerne le développement économique, des activités innovantes dans le domaine agropastoral (Aviculture, embouche ovine, mini-boucherie, production de lait de chèvre, maraichage) seront mises en œuvre en faveur des jeunes, femmes ainsi que les coopératives mixtes de réfugiés et membres de la communauté hôte.

## b) Gestion du projet et coordination



### Le Comité de pilotage

Le Comité de pilotage du projet sera organisé au sein du Comité Directeur Conjoint (CDC) qui pilote la mise en œuvre du Cadre de Partenariat pour le Développement Durable (CPDD). Il sera coprésidé par le Ministre de l'Économie et des Finances et le Coordonnateur résident des Nations Unies (ou leurs représentants désignés). Le Comité du pilotage inclura les chefs des bureaux pays du PNUD, UNICEF, FAO et HCDH (ou leurs représentants désignés) ainsi que les principales contreparties gouvernementales qui disposent de représentants et services déconcentrés dans la Wilaya du Hodh El Chargui, à savoir les Ministères de l'Intérieur et de la Décentralisation, de l'Education Nationale, de l'Agriculture, de l'Hydraulique et de l'Élevage. Un représentant de l'UNHCR sera invité à participer dans le Comité de pilotage en tant que membre observateur. Le Comité devra se réunir au moins 3 fois pendant les 18 mois du projet, idéalement, après 2 mois et 8 mois, et à la fin des 18 mois.

## **Le Comité technique**

Étant donné que le projet est mis en œuvre dans un département très éloigné de la capitale et par plusieurs agences avec plusieurs partenaires, il sera impératif qu'un Comité technique se réunisse régulièrement au niveau de la *Moughataa* de Bassikounou, pour coordonner la mise en œuvre du projet et résoudre d'éventuelles difficultés. Pour éviter la prolifération de comités, le dispositif de concertation au niveau de la *Moughataa* de Bassikounou sera ancré dans le Groupe Technique Regional (GTR) de la *Moughataa*, présidé par le Hakem et qui regroupe tous les services et acteurs locaux. Ce dispositif est celui mis en place par le projet PAGOURDEL au niveau regional et *Moughataa*.

Ce comité impliquera le Coordonnateur/la Coordonnatrice du Projet, les représentants des services déconcentrés concernées, les autorités locales (Hakem, Maires), et au moins 2 représentants des Comités de village. Le Comité technique inclura aussi représentants des associations socio-professionnelles de la *Moughataa* (à savoir des associations d'agriculteurs et d'éleveurs) ainsi que des représentants des associations de société civile (en particulier les associations de femmes et de jeunes). Pendant la phase de démarrage du projet (premiers 4 mois), ce Comité technique se réunira une fois par mois. Après cette phase, le Comité technique devra se réunir au besoin, mais au moins une fois tous les trois mois.

## **Assurance qualité**

Le Représentant Résident Adjoint pour le Programme (DRR/P) du PNUD ainsi que le Conseiller en Paix et Développement (PDA) auront la fonction d'assurance qualité vis-à-vis du projet. Dans ce rôle, le DRR/P s'assurera que l'équipe de projet est fonctionnelle, que les réunions du Comité technique ont lieu, et que les agences participantes ainsi que les contreparties gouvernementales sont tenues informées du progrès et d'éventuels blocages. Le Conseiller en Paix et Développement effectuera des missions régulières pour suivre la mise en œuvre du projet et pour veiller à ce que le projet intègre bien le principe « ne pas nuire » ou « do no harm » et que toutes les activités soient exécutées sous un angle de prévention de conflits/ consolidation de la paix, y inclut les activités d'autonomisation socio-économique.

## **Équipe de projet**

Le projet sera mis en œuvre par une équipe composée de :

- Un/e Coordonnatrice/Coordonnateur du Programme, P3 International
- Un/e VNU National/e Appui au Projet (suivi, évaluation et communication)
- Admin / Finances (SB1)
- Chauffeur (SB1)

Le DRR/P du PNUD assurera la coordination et gestion du projet jusqu'à ce que l'équipe de projet soit recrutée et sur place.

Le projet fera appel, quand nécessaire, a des consultants internationaux et nationaux pour la mise en œuvre d'actions spécifiques. Le projet prévoit également le recrutement de volontaires nationaux (UNV nationaux) provenant de la région du Hodh El Chargui pour la mise en œuvre d'activités programmatiques spécifiques ainsi que pour le suivi et l'accélération de la mise en œuvre du projet.

Les charges liées au Coordonnateur du Programme seront partagées à 50% entre le PBF et les nouveaux projets du PNUD financés par les Funding Windows (Fonds Danois).

## Gestion des risques

Le projet présente des risques assez élevées (risk marker 2). Le fait qu'il s'agit d'un premier projet PBF en Mauritanie, travaillant sur une thématique (prévention des conflits) qui a encore été peu explorée dans le pays, sur un département très éloigné de la capitale et à la frontière avec le Mali, pays en conflit, pourrait retarder la mise en œuvre du projet. Il en va de même du fait que les agences onusiennes impliquées possèdent des expériences limitées dans la mise en œuvre de projets conjoints.

Par contre, l'expérience du système Onusien dans la programmation sur place, ainsi que sa présence physique et le fait que la *Moughataa* de Bassikounou est une zone de convergence identifiée par le SNU, avec une volonté avérée de planifier et travailler ensemble et sur le long terme, sont des atouts qui mitigeront ce risque. Il en va de même du fait que la cohésion sociale dans la *Moughataa* est une priorité pour les gouvernements centraux et locaux.

Les risques spécifiques au projet sont les suivants :

Risques	Probabilité (haute, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)	Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)
Tensions croissantes entre populations hôtes et réfugiés dues à un afflux additionnel de réfugiés / la désactivation des services pour les réfugiés et la pression accrue sur les ressources/les services y liés mettent en danger la mise en œuvre du projet.	<b>Moyenne</b>	<b>Haute</b>	Le projet lui-même cherche à prévenir des telles tensions via les mécanismes et approches qu'il institue. Néanmoins, il sera important pour l'équipe de projet d'être en contact avec toutes les agences onusiennes sur place, particulièrement le HCR, ainsi qu'à l'écoute des autorités locales et des communautés pour adapter la stratégie s'il s'avère que les tensions augmentent tout de même. Ceci devra être inclut comme un élément central le système de suivi et évaluation du projet à être préparé par l'équipe de projet et vérifié par le Comité technique.
Déstabilisation sécuritaire de la région due aux activités militaires au Mali ou à des tensions à l'interne en lien avec le cycle électoral / la politisation, menant à une restriction d'accès	<b>Moyenne</b>	<b>Moyenne / Haute</b>	Suivi continu par UNDSS, en coopération avec le Gouvernement. En cas d'accès réduit, adaptation de la zone d'intervention Une coopération étroite entre l'équipe de projet, sous l'autorité du RC, et les autorités mauritaniennes pour s'assurer que la coordination civile-militaire maintient son efficacité.
Évènements climatiques extrêmes (tempêtes de sable, inondations) provoquent des urgences humanitaires et empêchent l'accès.	<b>Moyen</b>	<b>Moyen</b>	Durée limitée des évènements. Les zones plus accessibles seront privilégiées temporairement. Le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation dispose d'un plan de réponse aux urgences- y compris les

			événements climatiques- que le SNU pourra appuyer.
Le projet n'atteint pas les populations les plus marginalisées, et renforce ainsi les inégalités d'accès aux ressources et services déjà existantes.	<b>Faible</b>	<b>Moyen</b>	En ciblant les femmes, les jeunes et les communautés rurales dans tous ses résultats, le projet se focalise sur les groupes marginalisés. Un effort additionnel sera fait par l'équipe pour un ciblage des plus vulnérables à l'intérieur de ces groupes. <sup>10</sup>
Le projet est retardé en raison des capacités d'absorption limitées des partenaires locaux.	<b>Haute</b>	<b>Moyenne / Haute</b>	Les fonds du projet seront décaissés en tranches liées à des résultats concrets et à des jalons de projet.
Le projet contribue par inadvertance à des spirales de conflit négatives en raison du biais perçu dans la répartition des ressources et du mode de mise en œuvre.	<b>Moyenne</b>	<b>Moyenne</b>	Gestion inclusive du projet, suivi participatif, consultation des acteurs locaux, évaluation de la vulnérabilité dans la sélection des groupes cibles.

## Suivi-évaluation

Étant donné qu'il s'agit d'un premier projet PBF en Mauritanie, un accent particulier sera mis sur le suivi et l'évaluation du projet, afin d'assurer que le projet mette en place des mécanismes d'intervention en temps réel afin de surmonter les obstacles qui vont se présenter dans l'exécution du projet, ainsi que pour ajuster le projet, en cas de changement soudain de la situation sur le terrain. De plus, ce système permettra de systématiquement collecter les leçons apprises pour les phases à venir du projet, en cas de mise en échelle.

Comme le montre le budget, 5% des ressources totales du projet seront dédiées aux activités de suivi et évaluation. Cela comprendra le salaire d'un/e VNU National/e d'appui au projet qui sera dédié au suivi du projet. Le suivi se fera à base communautaire (community based monitoring), c'est-à-dire : les groupements associés au projet (coopératives, comités de village, gouvernements locaux, réfugiés) seront associés à l'établissement d'indicateurs et à la collecte des données pour vérifier si le projet atteint les résultats envisagés. Le suivi à base communautaire sera surtout utilisé par le projet pour deux aspects : la gestion des ressources naturelles et la gestion pacifique des conflits (combien de conflits, quel genre de conflit, quel mode de résolution). Le premier pas dans cette approche sera l'établissement des niveaux de références identifiés dans le cadre des résultats.

Le projet effectuera des collectes de données au moins 3 fois dans la vie du projet : au début, au milieu et à la fin du projet. Les agences de mise en œuvre et l'unité de gestion effectueront des activités régulières de monitoring, visites de terrain, rapports, etc.

Sur la base de ce suivi et de ses propres observations, l'équipe de projet préparera des rapports périodiques (semi-annuels) sur les résultats atteints. Ces rapports seront discutés au sein du comité technique et présentés au Comité de pilotage.

<sup>10</sup> Une importante ressource pour l'identification des groupes les plus vulnérables est la Cartographie des Vulnérabilités en matière de protection en Mauritanie (OCDH, Novembre 2015).

Une évaluation indépendante sera conduite à la fin du projet, prenant une approche par portefeuille, c'est-à-dire ne se focalisant pas uniquement sur le présent projet, mais prenant en compte les autres projets/approches œuvrant dans le domaine de la prévention des conflits.

### **Stratégie de sortie du projet/durabilité**

L'équipe pays du SNU envisage le présent projet en tant qu'un financement catalytique pour une approche répondant au nexus humanitaire-développement-paix dans la *Moughataa* de Bassikounou. La Programmation saisonnière des moyens d'existence constitue une pierre angulaire déjà existante d'une telle approche. La durabilité du projet sera aussi assurée en partie par le fait que la région du Hodh El Chargui, dont fait partie Bassikounou, recevra un appui dans le cadre du PAGOURDEL qui assurera un appui à la gouvernance locale dans la région, avec une vision à moyen et long terme. Par ailleurs, les premiers résultats de ce projet intégré et conjoint serviront de preuve de fonctionnement d'une telle approche, ce qui sera utilisé pour la mobilisation d'autres fonds, liés à la Stratégie intégrée pour le Sahel, par exemple. L'idée de programmation transfrontalière avec le Mali pourra aussi être étudiée durant la mise en œuvre du projet.

Pour ce qui est de la stratégie de sortie, l'ancrage institutionnel du projet au niveau local et national, et l'alignement avec les priorités nationales et régionales, devra permettre à certains éléments du projet de durer au-delà de la fin du projet, pour autant qu'elle feront preuve d'utilité – il s'agit là surtout des éléments de planification et de coordination locale, de mécanismes de financement innovants, des capacités renforcées en matière de gestion des conflits, et de diversification économique.

## **IV. Budget du Projet**

Veillez fournir une brève justification du budget proposé, en soulignant les choix spécifiques qui ont étayé la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages ou d'autres projets indirects, afin de démontrer l'optimisation des ressources pour le projet.

Remplissez deux tableaux dans le budget Excel **Annexe D**.

### **Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

#### **AA Functions**

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations' headquarters.);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations**

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

## Financial reporting and timeline

<b>Timeline</b>	<b>Event</b>
<b>30 April</b>	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

<b>31 July</b>	Voluntary Q2 expenses (January to June)
<b>31 October</b>	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

### **Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

## **Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations**

*(This section uses standard wording – please do not remove)*

### **Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:**

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

### **Reporting:**

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

## Financial reports and timeline

<b>Timeline</b>	<b>Event</b>
<b>28 February</b>	Annual reporting – Report <b>Q4 expenses</b> (Jan. to Dec. of previous year)
<b>30 April</b>	Report <b>Q1 expenses</b> (January to March)
<b>31 July</b>	Report <b>Q2 expenses</b> (January to June)
<b>31 October</b>	Report <b>Q3 expenses</b> (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

### **Ownership of Equipment, Supplies and Other Property**

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

### **Public Disclosure**

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

### **Final Project Audit for non-UN recipient organization projects**

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

### **Special Provisions regarding Financing of Terrorism**

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

### **Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:**

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project<sup>11</sup>
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

---

<sup>11</sup> Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

**Annexe B : Cadre de résultats du Projet (DOIT inclure des données désagrégées par sexe et âge).**

Effets	Produits	Indicateurs	Moyens de Vérification/ fréquence de collecte	Jalons des indicateurs
<p>Effet 1 : Les capacités du système local à gérer les ressources naturelles de manière pacifique sont améliorées</p> <p>Proposition d'indicateurs stratégiques :</p> <p>Degré de confiance des réfugiés et des populations hôtes dans la capacité des autorités locales de gérer de façon participative et équitable les ressources naturelles et les sources de revenu dans les zones cibles du projet (désagréger par sexe et tranche d'âge)</p> <p>Moyen de collecte de données : Enquête de perception, au début, au milieu et à la fin du projet</p> <p>Situation de référence : à établir</p> <p>Cible : Capacité moyenne à élevée</p> <p>% de jeunes (18 – 25) dans les zones d'intervention du projet qui considèrent que leur perspectives et opinions soient pris en compte par les décideurs locaux (désagréger jeunes filles et jeunes garçons)</p> <p>Moyen de collecte de données : Enquête de perception, au début, au milieu et à la fin du projet</p> <p>Situation de référence : à établir (mais considérée au préalable comme étant basse)</p>		<p>Indicateur effet 1 a</p> <p>Nombre de disputes autour des ressources naturelles résolues par les comités de village</p> <p>Situation de référence : A établir Cible : 50</p>	<p>Procès-verbaux de règlement des différends</p> <p>Rapport des autorités locales et des comités mixtes</p> <p>Rapport d'évaluation du projet</p>	<p>01 plan intégré de gestion des ressources naturelles élaboré d'ici Janvier 2019</p> <p>100 autorités départementales, élus locaux et membres des comités mixtes formés sur la mise en œuvre du plan d'ici Mars 2019A</p>
		<p>Indicateur effet 1 b</p> <p>Nombre de projets conjoints réfugiés – population hôte financés pour la gestion durable des ressources naturelles</p> <p>Situation de référence : 0 Cible : 10 (au moins 5 conduits par des femmes)</p>	<p>Rapport d'activités ; Procès-verbaux des accords de mise en œuvre des activités mixtes</p> <p>Rapport de suivi conjoint des activités ; témoignages</p>	<p>06 projets mixtes mis en œuvre d'ici Juin 2019</p> <p>10 projets d'ici la fin du projet</p>
	<p>Produit 1.1</p> <p>Un plan départemental pour la gestion intégrée des ressources est établi et mis en œuvre</p> <p>Listes des activités contribuant à ce produit :</p> <p>1.1.1 Etablir une cartographie détaillée des ressources naturelles, impliquant les autorités locales et les communautés, y compris les réfugiés FAO</p> <p>1.1.2 Formuler un plan départemental pour la gestion</p>	<p>Indicateur produit 1.1.1</p> <p>Existence de la cartographie</p> <p>Situation de référence : 0 Cible : 1</p>	<p>Document avec la cartographie ;</p> <p>Compte-rendu des réunions</p>	<p>La cartographie départementale des ressources naturelles disponible d'ici Décembre 2018</p>
		<p>Indicateur produit 1.1.2</p> <p>Existence du Plan départemental de gestion intégrée des ressources</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 1</p>	<p>Document du plan ;</p> <p>Compte-rendu des réunions</p>	<p>1 plan départemental de gestion intégrée des ressources naturelles disponible d'ici Janvier 2019</p>
<p>Indicateur produit 1.1.3</p>				

<p>Cible : au moins 60% des jeunes filles et 60% des jeunes hommes</p> <p>% de femmes dans les zones d'intervention du projet qui considèrent que leur perspectives et opinions soient pris en compte par les décideurs locaux</p> <p>Moyen de collecte de données : enquête de perception, au début, au milieu et à la fin du projet</p> <p>Situation de référence : à établir (mais considérée au préalable comme étant basse)</p> <p>Cible : au moins 60% des femmes</p> <p>La capacité de prise de décision commune est matérialisée par des décisions/ résolutions sur la gestion des ressources et/ou conflits.</p> <p>Situation de référence : 0 Cible : 90% des comités villageois</p> <p>Niveau d'intégration des droits de l'homme et de participation des comités dans les projets les concernant.</p> <p>Situation de référence : 20% Cible : Au moins 70% des comités</p> <p>Satisfaction exprimée par les femmes à travers des mécanismes formels et informels de résolution des conflits.</p> <p>Situation de référence : Sans Cible : Au moins 60% des femmes</p>	<p>intégrée des ressources dans les trois saisons PNUD</p> <p>1.1.3 Renforcer les capacités des autorités locales (déconcentrées et élues) à mener la mise en œuvre du plan PNUD</p>	<p>Nombre d'élus et fonctionnaires formés pour la mise en œuvre du plan</p> <p>Niveau de référence : 0 Cible : 60 (40 hommes, 20 femmes)</p>	<p>Rapports des activités de formation</p>	<p>60 élus et fonctionnaires formés pour la mise en œuvre du plan</p>
	<p>1.1.4 Etablir un mécanisme de matching pour le financement du plan PNUD</p>	<p>Indicateur produit 1.1.4</p> <p>Mécanisme de matching pour le financement du plan Situation de référence : 0 Cible : 1</p>	<p>Décret établissant le mécanisme de matching ; Règlement du mécanisme de matching ;</p>	<p>D'ici l'Octobre 2018, le mécanisme de matching pour le financement du plan est établi</p>
	<p>1.1.5 financer les activités de mise en œuvre du plan FAO</p>	<p>Indicateur produit 1.1.5</p> <p>Nombre de projets pour la mise en œuvre du plan financés. Situation de référence : 0 Cible : 10</p>	<p>Propositions des projets soumis ; Rapport sur les projets.</p>	<p>10 actions proposées dans le plan sont mises en œuvre d'ici Juin 2019</p>
	<p>Produit 1.2</p> <p>Les comités de village, y compris le comité des réfugiés, participent à la gestion intégrée des ressources et à la gestion des conflits autour de celles-ci.</p> <p>Liste des activités sous ce produit :</p> <p>1.2.1 Création et mise en œuvre de cadres de concertation villageois dans chacune des quatre communes (Fassala, Megve, Dhar, Bassikounou) de la moughataa de Bassikounou, chargés de la coordination en matière de prévention et de gestion des conflits HCDH</p> <p>1.2.2 Sensibilisation et formation des membres de comités villageois en vue de la connaissance de leurs droits et de leur participation effective dans</p>	<p>Indicateur de produit 1.2.1</p> <p>Mise en place de cadres de concertation Situation de référence : 0 Cible : 4</p> <p>Indicateur de produit 1.2.2</p> <p>Session de sensibilisation et de formation sur les droits humains, la prévention et la gestion des conflits, les outils de gestion de ressources naturelles,</p>	<p>Procès- verbaux de création de quatre (4) cadres de concertation villageois</p> <p>Compte rendus des formations</p>	<p>Les cadres de concertation sont mis en place en mars 2019 et leurs membres formés pour assumer leur rôle de coordination</p> <p>A la fin octobre 2019 les membres de 45 comités villageois seront formés sur la collecte des données et sur le suivi de la mise en œuvre des actions</p>

	<p>l'identification, la formulation et la mise en œuvre de projets les concernant. HCDH</p> <p>1.2.3 Organisation des rencontres régulières d'information, de sensibilisation de formation des femmes membres des comités de village, des associations féminines sur leurs droits et les mécanismes formels et informels de résolution de conflits HCDH</p> <p>1.2.4 Mise en place de moyens de communication et appui au transport des comités pour garantir un échange régulier entre les différents villages HCDH</p> <p>1.2.5 Surveiller et documenter les violations des droits de l'homme, y compris les besoins de protection, y compris les VBG, découlant des conflits inter et intracommunautaires HCDH</p>			
	<p>Indicateur de produit 1.2.3 Nombre de cas où les femmes ont recours aux mécanismes de résolution de dispute Situation de référence : 0 Cible : 30</p> <p>Indicateur de produit 1.2.4 Nombre d'échanges entre les comités Situation de référence : 12 Cible : 70</p>	Rapports des comités villageois et associations des femmes sur le recours aux comités villageois de prévention et gestions des conflits	En décembre 2019, les femmes des comités et des associations féminines connaîtront leurs droits spécifiques, renforceront leur participation dans la prise de décision des comités, connaîtront et auront recours aux mécanismes de prévention et gestion des conflits.	
	<p>Indicateur de produit 1.2.4 Nombre d'échanges entre les comités Situation de référence : 12 Cible : 70</p> <p>Indicateur de produit 1.2.5 Un rapport public du HCDH est disponible</p>	Un réseau de communication inter comités	<p>Décembre 2018 : Les 33 comités disposent de moyens de communication et de transport.</p> <p>En décembre 2019 : Un système de GFU est utilisé par tous les comités pour communiquer et rendre compte de leurs activités et aider à la collecte des données.</p>	
<p>Effet 2 :</p> <p>Le développement économique local contribue davantage à matérialiser les dividendes de la paix pour les populations vulnérables</p>		<p>Indicateur d'effet 2 a</p> <p>Proportion des communautés (représentés par les comités de village) qui considèrent avoir été impliqués dans les processus locaux de planification du DEL Situation de référence : 5 % Cible : 75 %</p>	<p>Compte rendu des réunions des comités de village</p> <p>75% des communautés auront été impliquées d'ici Octobre 2019 dans les processus locaux de planification du DEL</p> <p>Les comités disent que les partenaires</p>	

				techniques et financiers et les autorités travaillent de plus en plus avec eux pour concevoir et fournir des services pour répondre leurs divers besoins.
		Indicateur d'effet 2 b		
		Proportion des femmes des communautés (représentées par les femmes membres du comité de village) qui considèrent avoir été impliqués dans les processus locaux de planification du DEL Situation de référence : À établir Cible : 80 %	Compte rendu des réunions des comités de village	80% des femmes des communautés auront été impliquées d'ici Octobre 2019 dans les processus locaux de planification du DEL
	Indicateur d'effet 2 c			
		Nombre de femmes et jeunes participant aux activités de génération de revenu alternatives et mixtes (refugiés-communautés hôtes) Situation de référence : 0 Cible : 1.000 (300 hommes, 700 femmes)	Rapports des groupes ayant bénéficié de financement pour les AGR  Rapport d'activités Rapport d'évaluation ;  Fiche de réception des intrants pour les AGR (FAO)	600 bénéficiaires atteints d'ici juin 2019 (FAO)
Produit 2.1	Indicateur de produit 2.1.1			
Les capacités des autorités locales pour soutenir le développement économique local (DEL) et développer des moyens d'existence soutenables qui contribuent à la diversification des sources de revenus et à la cohésion sociale sont renforcées Liste des activités prévues sous ce produit :  2.1.1 Effectuer une analyse des gaps et un plan correspondant de renforcement des capacités des autorités de la Moughataa et des	Existence d'analyse des gaps de capacités Situation de référence : 0 Cible : 1	Document d'analyse des gaps de capacités ;	Document d'analyse des gaps de capacités existant d'ici Décembre 2018	
	Indicateur produit 2.1.2			
	Nombre des élus et fonctionnaires ayant bénéficié des activités de renforcement des capacités (par sexe) : Situation de référence : 0 Cible : 60 (30 hommes, 30 femmes)	Compte rendu des activités des renforcements des capacités.	30 hommes et 30 femmes auront bénéficié des activités de renforcements des capacités d'ici Mars 2019	
	Indicateur produit 2.1.3.a			

	communes pour la coordination multi niveau et planification participative pour le DEL. PNUD	Proportion des processus de planification relatifs aux DEL de la Moughataa et des communes intégrant des mécanismes de planification participative Situation de référence : 0 Cible : 100 %	Documents des Plan DEL de la Moughataa et des communes ;	A la fin du projet, 100% des processus de planification relatifs aux DEL de la Moughataa et des communes intègrent des mécanismes de planification participative
	2.1.2 Renforcer les capacités des fonctionnaires et des autorités locales sur la coordination multi niveau et planification participative pour le DEL PNUD	Indicateur produit 2.1.3.b  Proportion des plans et programmes relatifs aux DEL de la Moughataa et des communes qui incluent des priorités exprimées par les communautés Situation de référence : 0 Cible : 100 %	Compte rendu des activités de participation ainsi que des comptes rendus auprès des communautés dans les cycles de planification des plans DEL	100% des plans et programmes relatifs aux DEL de la Moughataa et des communes qui incluent des priorités exprimées ainsi que les mécanismes de compte rendus auprès des communautés
	2.1.3 Appuyer l'application et l'intégration des méthodologies de planification participative dans les cycles de planification de DEL de la Moughataa et des communes PNUD			
	2.1.4 Développement d'un plan départemental de mobilisation de ressources pour le DEL PNUD	Indicateur produit 2.1.4  Existence de plan départemental de mobilisation de ressources pour le DEL Situation de référence : 0 Cible : 1	Document de Plan de mobilisation de ressources DEL de la Moughataa ;	D'ici Mars 2019 il existera un plan départemental de mobilisation de ressources pour le DEL
	2.1.5 Appuyer la Moughataa dans l'élaboration de demandes pour des fonds régionaux et/ou nationaux pour le DEL PNUD	Indicateur produit 2.1.5  Nombres de demandes de fonds pour le DEL favorables en accord Situation de référence : 0 Cible : À établir à la base du plan de mobilisation des ressources (au moins 50% des demandes) Cible : 30	Documents de demandes de fonds pour le DEL	Milestone à établir sur la base du plan de mobilisation de ressources
	2.1.6 Effectuer des formations ciblées aux coopératives liées aux chaînes de valeur et appuyer le développement de demandes de fonds PNUD			
	2.1.7 Financer des projets innovateurs et activités génératrices de revenus aux coopératives liées aux chaînes de valeurs, priorisant les activités sur l'utilisation efficace des ressources naturelles entre réfugiées et communautés hôtes FAO	Indicateur produit 2.1.6.a  Nombres de membres des coopératives formés en formulation de propositions de projets Situation de référence : 0 Cible : 40 (20 hommes, 20 femmes)  Indicateur produit 2.1.6.b  Pourcentage de propositions de projets développés et approuvés. Situation de référence : 0	Rapport d'activités          Rapport d'activités	40 membres des coopératives locales capables de formuler des propositions de projets          50% de toutes les propositions de projets

		Cible : au moins 50%		sont jugés adéquats pour un financement
		Indicateur produit 2.1.7 Nombre de bénéficiaires des AGR Cible : 1.000 personnes (300 hommes, 700 femmes)	Rapport d'activités, fiche de réception d'intrants pour les AGR, Rapport des coopératives bénéficiaires	20 hectares de terrain aménagés pour le maraichage et 03 fermes avicoles en place d'ici la fin du projet
Effet 3 :  Les enfants et les adolescents (filles et garçons) agissent en tant qu'acteurs locaux de la paix		Indicateur effet 3 a  Pourcentage des processus politiques au niveau de Moughataa qui incluent les intérêts exprimés par les jeunes hommes et femmes entre 10 et 25 ans. Situation de référence : A déterminer Cible : 100%	Rapports du projet, rapports des ONG	A la fin du projet, les processus politiques au niveau de la Moughataa incluent les intérêts exprimés par les jeunes hommes et femmes
		Indicateur Effet 3 b  Nombre d'enfants et de jeunes dont la résilience a été renforcé  Situation de référence : 0 Cible : 15.000	IDEN, DREN et rapports des ONG	15 000 enfant et jeunes ont renforcé leur résilience
	Produit 3.1  Une analyse des conflits menée par des jeunes identifie les priorités des adolescents et des jeunes adultes (de moins de 25 ans) pour un développement pacifique et inclusif  Liste des activités sous ce résultat  3.1.1 Des critères inclusifs pour la participation aux processus sont établis, y compris l'âge, le sexe, l'origine ethnique, l'emplacement, le milieu socio-économique et le handicap. PNUD	Indicateur produit 3.1.1  Existence d'une méthodologie pour l'analyse des conflits basée sur des critères appropriés et inclusifs Situation de référence : 0 Cible : 1	Rapport de l'étude d'identification des critères	D'ici Décembre 2018, les critères inclusifs pour la participation aux processus sont établis
		Indicateur produit 3.1.2  Existence d'une méthodologie pour l'analyse des conflits menée par des jeunes Situation de référence : 0 Cible : 1	Rapport de l'étude de développement de la méthodologie pour l'analyse des conflits menée par des jeunes Rapport de l'étude de l'analyse des conflits disponible et partagé	D'ici Mars 2019, une méthodologie pour l'analyse des conflits menée par des jeunes sera établie
		Indicateur produit 3.1.3		
	3.1.2 Une méthodologie pour			

	<p>l'analyse est développée qui garantit le consentement éclairé et la confidentialité, est adaptée aux étapes spécifiques du développement de l'adolescent, et socialement et culturellement appropriée pour les jeunes hommes et femmes. PNUD</p> <p>3.1.3 Les besoins des participants en matière de développement inclusif et pacifique sont identifiés et présentés de manière désagrégée PNUD</p> <p>3.1.4 Les priorités de l'analyse des conflits sont utilisées pour informer les processus de planification locaux. PNUD</p>	<p>Une étude sur les besoins des participants en matière de développement inclusif et pacifique est préparée et les données présentées de manière désagrégée Situation de référence : 0 Cible : 1</p>	<p>Rapport de l'étude disponible et partagé</p>	<p>D'ici Mars 2019 une étude sur les besoins des participants en matière de développement inclusif et pacifique sera disponible</p>
		<p>Indicateur produit 3.1.4</p> <p>Pourcentage de documents de politiques et de planification au niveau de la moughataa qui fait référence aux résultats de l'analyse des conflits Situation de référence : 0 Cible : 100%</p>	<p>Analyse des documents de planification intégrant les priorités identifiées</p>	<p>A la fin du projet, 100% des documents de politiques et de planification au niveau de la moughataa feront référence aux résultats de l'analyse des conflits</p>
	<p>Produit 3.2</p> <p>Les jeunes ont la capacité d'agir en tant qu'acteurs de la paix au sein de leurs communautés.</p> <p><b>Liste des activités inscrites sous ce produit :</b></p> <p>3.2.1 Les clubs de la paix offrent aux jeunes la possibilité d'acquérir des compétences de vie, de faire des contributions positives à leur communauté et de s'engager dans un dialogue intercommunautaire UNICEF</p> <p>3.2.2 Les méthodologies participatives (telles que le théâtre ou la vidéo) offrent aux jeunes l'opportunité d'apprendre comment résoudre de manière constructive les conflits au niveau individuel et collectif UNICEF</p>	<p>Indicateur produit 3.2.1</p> <p>Nombre de clubs de la paix établis Situation de référence : 0 Cible : 67 (59 Bassikounou and 8 Mberra camp)</p>	<p>IDEN, DREN et rapports des ONG</p>	<p>67 clubs de la paix sont fonctionnels</p>
		<p>Indicateur produit 3.2.2</p> <p>Pourcentage d'adolescents atteints grâce au théâtre et à la vidéo qui jugent que leur façon de gérer pacifiquement les conflits est améliorée Situation de référence : 0 Cible : 50%</p>	<p>IDEN, DREN et rapports des ONG</p>	<p>Au moins 50% des enfants enquêtés (parmi 12.000 adolescents atteints grâce au théâtre et à la vidéo) jugent améliorée leur façon de gérer pacifiquement les conflits</p>
		<p>Indicateur produit 3.2.3</p> <p>Nombre d'enfants et de jeunes de la Moughataa qui participent activement à la plateforme mobile pour l'engagement des jeunes. Situation de référence : 0 Cible : 12,000 enfants et jeunes (7 000 à Bassikounou) et au moins 5 000 dans le camp de Mberra)</p>	<p>IDEN, DREN et rapports des ONG</p>	<p>12.000 enfants participent à des plateformes mobiles afin de s'exprimer sur les questions sociales et participer au dialogue communautaire</p>

	<p>3.2.3 Des plateformes mobiles sont créées pour permettre aux jeunes de s'exprimer sur les questions sociales et sont utilisées dans le processus d'élaboration des politiques locales UNICEF</p>			
	<p>Produit 3.3</p> <p>La communauté locale soutient activement les besoins des jeunes pour la paix et la non-violence</p> <p>Liste des activités sous ce produit :</p> <p>3.3.1 Engager les acteurs locaux essentiels, y compris les acteurs de l'éducation formelle et informelle, les parents, les leaders communautaires et religieux, pour une éducation pacifique et non-violente UNICEF</p>	<p>Indicateur produit 3.3.1</p> <p>Pourcentage d'enfants fréquentant les écoles de la Moughataa qui jugent l'environnement d'apprentissage respectueux de leurs droits, sante physique et mentale</p> <p>Situation de référence : 0%</p> <p>Cible : 50%</p>	<p>IDEN, DREN et rapports des ONG</p>	<p>Au moins 50% des enfants enquêtes (fréquentant les écoles de la Moughataa) jugent l'environnement d'apprentissage respectueux de leurs droits, sante physique et mentale</p>
	<p>3.3.2 Établir des espaces sécurisés pour les adolescents et adolescentes (adolescent <i>safe spaces</i>) dans les communautés comme point central pour garçons et filles de socialisation, partage de leurs expériences et acquisition des compétences de vie courantes (CVC) qui renforcent leurs capacités de protection contre la violence, y compris la violence basée sur le genre, UNICEF</p>	<p>Indicateur produit 3.3.2</p> <p>Proportion d'adolescents appliquent les compétences de vie apprises. Situation de référence : 0</p> <p>Cible : 50%</p>	<p>MASEF et rapports des ONG</p>	<p>Au moins 50% des jeunes fréquentant les espaces sécurisés démontrent une bonne compréhension des CVC apprises.</p>
	<p>3.3.3 Formation d'enseignants au camp de Mberra et dans les communautés aux méthodologies d'éducation amie des enfants et d'éducation à la paix</p>	<p>Indicateur produit 3.3.3</p> <p>Nombre d'enseignants formés à l'école amie des enfants et aux méthodes d'éducation à la paix.</p> <p>Situation de référence : 0</p> <p>Cible : 295</p>	<p>MASEF, IDEN, DREN et rapports des ONG</p>	<p>295 enseignants (150 dans le district de Bassikounou et 145 au camp de Mberra) formés aux méthodologies d'éducation amie des enfants et d'éducation à la paix</p>

	Produit 3.4	Indicateur de produit 3.4.1		
	Les jeunes à risque d'exclusion sociale sont dotés de compétences pertinentes qui renforcent leur résilience	Nombre d'enfants non scolarisés qui reçoivent des services d'éducation de base alternatifs. Situation de référence : X Cible : 2.000 (1.000 garçons, 1.000 filles)	IDEN, DREN et rapports des ONG	2.000 enfants non scolarisés (camp de Mberra) reçoivent des services d'éducation de base alternatifs (alphabétisation)
	Liste des activités sous ce produit :	Indicateur produit 3.4.2		
	3.4.1 Les enfants non scolarisés vivant en tant que pasteurs nomades augmentent leur niveau d'éducation, y compris les compétences de vie pertinentes pour améliorer les opportunités socio-culturelles et économiques UNICEF	Pourcentage d'enfants fréquentant les écoles coraniques qui jugent l'environnement d'apprentissage respectueux de leurs droits et santé physique et mentale. Situation de référence : 0 Cible : au moins 50% des enfants fréquentant les 100 écoles coraniques	IDEN, DREN et rapports des ONG	Au moins 50% des enfants fréquentant les 100 écoles coraniques qui jugent l'environnement d'apprentissage respectueux de leurs droits et santé physique et mentale
	3.4.2 Les écoles coraniques sont des agents pour améliorer la résilience des jeunes qui sont en dehors du système éducatif formel UNICEF	Indicateur produit 3.4.3		
	3.4.3 Les enfants non scolarisés à risque de violence et d'exclusion reçoivent une formation professionnelle UNICEF	Nombre de jeunes qui reçoivent une formation professionnelle et qui sont soutenus pour lancer leur propre entreprise ou entrer sur le marché du travail Situation de référence : 0 Cible : 100 (50 garçons, 50 filles)	IDEN, DREN et rapports des ONG	100 jeunes reçoivent une formation professionnelle et sont soutenus pour lancer leur propre entreprise ou entrer sur le marché du travail
	3.4.4 Les adolescents et les jeunes hommes à risque de violence et d'exclusion reçoivent des offres de soutien psychosocial spécifiques pour gérer la colère et les frustrations et améliorer les relations UNICEF	Indicateur produit 3.4.4		
3.4.5 Renforcer la résilience et la capacité de 2500 adolescents à entrer sur le marché du travail UNICEF	Nombre d'adolescents formés comme pairs éducateurs Situation de référence : 0 Cible : 120 (60 garçons, 60 filles)	MASEF et rapports des ONG	120 adolescents sont formés comme pairs éducateurs	
3.4.6 Former et appuyer 250 enfants et adolescents comme pairs éducateurs pour la cartographie et l'identification	Indicateur produit 3.4.5			
	Nombre d'adolescents qui ont accès à des services psychosociaux adéquats dans leur communauté Situation de référence : 0 Cible : 2.500 (1.250 garçons, 1.250 filles)	MASEF et rapports des ONG	2.500 adolescents sont engagés dans des activités sportives socio-culturelles	
	Indicateur produit 3.4.6			

	d'autres adolescents à risque dans le camp de Mberra et la Moughataa de Bassikounou UNICEF	Nombre d'enfants associés aux groupes armés et enfants à risque qui ont reçu un soutien socio-économique en matière de réintégration. SR : 0 Cible : 250	MASEF et rapports des ONG	250 enfants et adolescents ex-associés aux groupes armés maliens et autres enfants vulnérables sont identifiés et bénéficient de la réintégration socio-économique
	Produit 3.5  Les parents d'enfants plus jeunes ont les capacités d'agir en tant qu'agents de paix dans leur communauté  Liste des activités sous ce produit :  3.5.1 Education et sensibilisation des parents sur la cohésion sociale et la gestion des conflits à travers 20 centres de DPE (12 dans le district de Bassikounou et 8 dans le camp de Mberra) UNICEF	Indicateur de produit 3.5.1.  Pourcentage de parents qui affirment que la formation à la gestion pacifique des conflits a contribué à améliorer leurs relations avec les autres membres de leurs ou autres communautés Situation de référence : 0 Cible : au moins 50%	IDEN, MASEF, DREN et rapports des ONG	Au moins 50% des parents enquêtés (parmi les 2.000 parents atteints) affirment que la formation à la gestion pacifique des conflits a contribué à améliorer leurs relations avec les autres membres de leurs ou autres communautés

### Annex C: Checklist of project implementation readiness

Question	Yes	No	Comment
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ?		X	Pas totalement, les négociations sont en cours.
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ?		X	Pour le PNUD, les TDR du Coordonnateur sont déjà élaborés. Les autres en phase d'élaboration ; Pour l'UNICEF, il n'y a pas de TDR à publier. Pour le HCDH, les TDR du personnel existent.
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ?	X		Oui, toutes les écoles de la Moughataa de Bassikounou et du camp de Mberra
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ?	X		Oui, ils ont fait partie de la mission PBF
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été faite ?	X		Oui, Pendant la mission PBF
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ?	X		UNICEF. Oui : 50% des filles ; enfants à risque de recrutement dans les groupes armés, enfants hors de l'école, enfants fréquentant les écoles coraniques FAO : Les critères de sélection des bénéficiaires reste à définir. Certaines activités découleront du plan de gestion intégrée des ressources naturelles

			<p>HCDH : Oui, les précédentes activités dans la zone ont permis de les identifier.</p> <p>PNUD : Les actions du PNUD bénéficieront 50% des femmes et se réaliseront en étroite coordination avec la mise en œuvre du projet PAGOURDEL, se focalisant sur le développement économique local.</p>
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences récipiendaires ?	X		Oui, des accords verbaux et de principe ont été établis soit à Nouakchott qu'à Bassikounou pendant la mission PBF
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévues sur la stratégie de mise en œuvre entre les agences récipiendaires différentes ?			Les négociations ont déjà commencé. Les ONG ont aussi participé à l'atelier de planification PBF à Bassikounou
9. Quelles sont les autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que le projet débute et combine de temps sera nécessaire pour les effectuer.			Recrutement de la cellule de coordination

**Annexe D : Répartition du déboursement des fonds aux agences de mise en œuvre du projet.**

<b>PBF 1<sup>ère</sup> tranche:</b>	<b>PBF 2<sup>ème</sup> tranche :</b>	<b>PBF 3<sup>ème</sup> tranche:</b>
PNUD: \$ 233.748	PNUD: \$ 272.876	PNUD: \$ 272.876
UNICEF: \$ 280.050	UNICEF: \$ 331.725	UNICEF: \$ 331.725
FAO: \$ 283.050	FAO : \$ 330.225	FAO: \$ 330.225
HCDH: \$ 100.050	HCDH : \$ 116.725	HCDH : \$ 116.725